



Syria
Archéologie, art et histoire

95 | 2018
Dossier : Sur les routes de Syrie et d'Asie Mineure

Le chameau et l'onagre, viandes des Ismaélites

Pierre-Louis Gatier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/syria/6381>

DOI : [10.4000/syria.6381](https://doi.org/10.4000/syria.6381)

ISSN : 2076-8435

Éditeur

IFPO - Institut français du Proche-Orient

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 73-109

ISBN : 978-2-35159-750-7

ISSN : 0039-7946

Référence électronique

Pierre-Louis Gatier, « Le chameau et l'onagre, viandes des Ismaélites », *Syria* [En ligne], 95 | 2018, mis en ligne le 01 mai 2021, consulté le 03 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/syria/6381> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/syria.6381>

LE CHAMEAU ET L'ONAGRE, VIANDES DES ISMAÉLITES *

Pierre-Louis GATIER

Résumé - Dans le monde des sédentaires du Proche-Orient antique, la viande de chameau, comme celles de l'âne et des autres bêtes de somme, est dépréciée et réservée aux pauvres, mais les sociétés nomades la consomment et l'estiment. Alors qu'elle est interdite par la Loi juive, son statut reste incertain aux yeux des chrétiens, mais les musulmans la mangent volontiers. Ainsi, elle fonctionne comme un puissant marqueur d'identités sociales, ethniques et religieuses. La viande de l'onagre, animal sauvage parfois considéré comme un gibier et parfois comme un âne, est elle aussi problématique.

Mots-clés — *Camelus dromedarius*, *Equus hemionus*, nomades, Saracènes, interdits alimentaires, Proche-Orient protobyzantin, identités religieuses et ethniques.

Abstract — In the world of the sedentaries of the ancient Middle East, camel meat, like that of the donkey and other beasts of burden, is depreciated and reserved for the poor, but the nomadic societies consume and estimate it. While it is prohibited by the Jewish law, its status remains uncertain in the eyes of Christians, but Muslims eat it willingly. Thus, it functions as a powerful marker of social, ethnic and religious identities. The meat of the onager, a wild animal sometimes considered as a game and sometimes as a donkey, is also problematic.

Keywords — *Camelus dromedarius*, *Equus hemionus*, nomads, Saracens, nutritional taboos, Early Byzantine Near East, religious and ethnic identities.

خلاصة - كان لحم الإبل، كما لحوم الحمير والدواب الأخرى، متدني القيمة ومخصصاً للفقراء لدى الحضرة في الشرق الأدنى القديم؛ غير أن المجتمعات البدوية استهلكته وحظي بتقديرها. وفي حين أنه محرم في الشريعة اليهودية، تبقى مكانته غير مؤكدة في نظر المسيحيين، ويأكله المسلمون عن طيب خاطر. ويؤدي بهذا وظيفته كعلامة قوية للهويات الاجتماعية والعرقية والدينية. كما يمثل الأخر (الحمارة البري الآسيوي)، وهو حيوان بري يعتبر طريدة أحياناً وحماراً أحياناً أخرى، إشكالية بدوره.

كلمات محورية - الجمل العربي، الأخر (الحمارة البري الآسيوي)، بدو، عرب، تحريمات غذائية، الشرق الأدنى في مطلع الفترة البيزنطية، هويات دينية وعرقية.

* Une première esquisse de cette étude a été présentée au Muséum national d'Histoire naturelle dans deux séminaires de François Poplin, à qui je suis reconnaissant pour son accueil. Mes remerciements vont aussi à Philippe Abrahami, Bilal Annan, Emmanuelle Vila, François Villeneuve et Jean-Baptiste Yon, pour leurs informations, et à Julien Aliquot et Étienne Kordos, pour leurs photos.
La rédaction de *Syria* remercie Chadi Hatoum (docteur en archéologie, UMR 7041 ArScAn) pour la traduction du résumé et des mots-clés en arabe.

Les hommes de la steppe et du désert¹ font depuis une trentaine d'années l'objet d'une attention renouvelée de la part des historiens de l'Antiquité proche-orientale, au premier rang desquels figure Maurice Sartre qui a beaucoup contribué à ce regain d'intérêt². Dans les sources grecques, latines et syriaques, notamment celles de l'Antiquité tardive, les nomades ou semi-nomades sont parfois simplement désignés comme des barbares. On les nomme aussi les Scénites (« les gens des tentes ») ou les Saracènes en grec et en latin, et les *Τογγοι* (*Ἰαγγᾶν*) en syriaque. Pour les chrétiens d'alors, ils sont aussi les Agarènes ou bien les Ismaélites, c'est-à-dire, selon une tradition issue de la Genèse³, les descendants d'Abraham par sa servante Agar et par le fils de celle-ci, Ismaël. Les Modernes les appellent parfois des bédouins et définissent comme tribale leur organisation sociale. Bien que les mots « bédouin » et « tribu », en gommant les complexités des modes de vie ou celles des rapports entre les lignages et les pouvoirs, ne soient pas dénués d'ambiguïtés, je les conserverai pourtant à titre pratique. Par ailleurs, n'oublions pas que le terme d'« Arabe » était parfois appliqué par les Anciens aux nomades du Proche-Orient et de la péninsule Arabique, mais qu'il était aussi étendu à d'autres ensembles humains, comme celui des sujets — sédentaires ou nomades — des principautés et royaumes fondés par ces nomades ou ex-nomades. Ainsi les habitants du royaume nabatéen puis de la province d'Arabie qui lui succède et, de même, ceux des diverses régions nommées Arabie étaient des « Arabes ».

La nourriture des barbares a intéressé ou étonné les Anciens, qui en ont fait l'une des caractéristiques de leur mode de vie. Celle des Ismaélites n'a pas échappé à la règle. Examinons-la à notre tour, avant de la proposer à Maurice, en hommage non seulement à l'historien du Proche-Orient antique que nous honorons, mais aussi au maître d'œuvre de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation de Tours. Les anthropologues nous apprennent que l'alimentation est un puissant moyen de définition des individus et des groupes, de représentation de soi-même, des autres et de l'univers. La consommation des viandes, qui nécessite le meurtre des animaux, en constitue l'un des enjeux primordiaux. Saluons de loin les figures tutélaires de Claude Lévi-Strauss et de Marie Douglas⁴. Évoquons aussi les historiens de l'Antiquité, de Brent Shaw à Pierre Briant, d'Arnaldo Momigliano à François Hartog, qui se sont intéressés à la constitution des figures du sauvage et du barbare. Il n'est pas utile de répéter ici leurs arguments et leurs propos : le lecteur reconnaîtra facilement ce qui leur est dû.

Au Proche-Orient, le chameau est resté, jusqu'à nos jours, l'animal qui caractérise le mieux la vie bédouine (**fig. 1**). Dans l'Antiquité, il n'était pas seul à occuper la réalité et l'imaginaire des déserts qu'habitaient alors de nombreuses bêtes sauvages. Toutes ont désormais peu ou prou disparu, notamment les grands herbivores, dont l'onagre a été pendant des siècles l'un des représentants visibles. Comestibles par l'homme, comme le sont la plupart des bêtes, les chameaux et les onagres ont parfois été jugés mangeables et parfois immangeables. Ils ont donc été mangés ou refusés, et il est arrivé qu'ils se trouvent réunis dans ce refus, ce qui retiendra mon attention. En me limitant à l'Antiquité, je traiterai d'abord des nourritures des gens du désert, globalement et par l'intermédiaire de textes qui réunissent les viandes du chameau et de l'onagre dans un même opprobre. Il sera question ensuite de l'onagre et de sa chasse. Enfin, je m'intéresserai à ceux qui mangent la viande du chameau.

Débarrassons-nous tout de suite d'une première question de terminologie. Chameau (*camel*, *cammello*, *camello*, *kamel*, etc.) désigne dans la plupart des langues européennes le genre *Camelus*⁵, auquel appartiennent l'espèce *Camelus dromedarius* à une bosse, habituelle au Proche-Orient, et l'espèce *Camelus bactrianus* à deux bosses, fortement répandue en Asie centrale. *Kamēlos*, κάμηλος, en grec,

1. Le terme de « désert » doit être pris ici dans son sens large. Chez les Anciens comme chez les Modernes, il peut désigner de vastes zones, aussi bien le désert des géographes — les terres qui reçoivent moins de 100 mm de précipitations annuelles en moyenne — que la steppe aride.
2. Dès les *Trois études*, SARTRE 1982.
3. Genèse, 16-17. Sur ces diverses appellations, KIOURTZIAN 2010, p. 180-184.
4. LÉVI-STRAUSS 1964 ; DOUGLAS 1966.
5. La famille des camélidés comprend aussi, dans le Nouveau Monde, les genres *Lama* et *Vicugna* (les lamas et les vigognes).



Figure 1. Chameaux en Palmyrène © Julien Aliquot.

et *camelus*, en latin ⁶, s'appliquent également aux deux espèces. De nos jours, en français, on tend à restreindre l'emploi de « chameau » à *bactrianus* seul, mais ici je l'utiliserai au sens large et, de fait, tous les chameaux dont il sera question dans ces pages et que je me refuse à appeler « dromadaires » se classent dans l'espèce *Camelus dromedarius* et n'ont qu'une seule bosse. En effet, la présence de *bactrianus* dans la zone que j'étudierai, de l'Amanus au Sinaï, est assez marginale, quoique bien avérée pendant l'Antiquité, en particulier à l'Est et au Nord-Est, de même que celle des hybrides de ces deux espèces. Je traiterai en détail ci-dessous d'une seconde question de nomenclature et de vocabulaire qui concerne le mot « onagre ».

LES NOURRITURES DES ISMAÉLITES

Syméon Stylite et les Ismaélites

L'*Histoire Philotée* de Théodoret de Cyr consacre un long chapitre à la *Vie de saint Syméon Stylite l'Ancien*. Dans un passage considéré comme une interpolation postérieure à la mort de Syméon en 459 apr. J.-C., il est question des visiteurs qui se pressent autour de la colonne où se tient le saint moine.

6. Dans les deux langues, le mot est épïcène, masculin ou féminin.

La scène se déroule en Syrie du Nord, dans l'Antiochène, à Télanissos, sur la montagne qui domine le village :

« Quant aux Ismaélites qui arrivent par bandes, deux cents ou trois cents à la fois, parfois même par mille, ils renient à grands cris leur erreur ancestrale, brisant devant ce grand luminaire les idoles qu'adoraient leurs pères, et, renonçant aux "orgies" d'Aphrodite [...], ils participent aux mystères divins, acceptent des lois de cette bouche sacrée, disent adieu aux coutumes de leurs pères et s'abstiennent de manger de l'âne sauvage et du chameau »⁷.

L'étrangeté du rapprochement entre l'idolâtrie et la consommation des viandes de l'onagre, dit ici « âne sauvage », et du chameau, deux attitudes qui paraissent mises sur le même plan, est frappante⁸. L'assemblage de ces deux traits négatifs évoque aussi d'autres images de barbares dans la tradition chrétienne de l'Antiquité tardive : à la fois des païens et des gens aux coutumes étranges ou condamnables.

Une alimentation de sauvages

Parmi les textes, relativement nombreux, de type ethnographique, où les Anciens décrivent les modes de vie des bédouins, j'en retiendrai une poignée. Diodore de Sicile (I^{er} s. av. J.-C.), à propos des Arabes de la partie centrale de la côte de l'Arabie occidentale qui sont nommés les Dèbes, écrit :

« Ils élèvent des chameaux et ils utilisent pour tous les besoins essentiels de la vie les services de ces animaux [...]. C'est en buvant leur lait qu'ils pourvoient à leur subsistance »⁹.

Strabon, à partir de la même source, vraisemblablement Agatharchide de Cnide (II^e s. av. J.-C.), ajoute la viande même du chameau au régime alimentaire des Dèbes¹⁰. De même, Diodore, à propos des Arabes Nabatéens, indique qu'ils ne sèment pas de grains, ne plantent pas d'arbres fruitiers et ne boivent pas de vin, mais qu'ils « se nourrissent de viande et de lait et des plantes sauvages comestibles »¹¹. Dans une autre région d'Arabie assez mal définie, Diodore fait mention de chameaux :

« certains d'entre eux donnent du lait et ont une chair comestible, fournissant ainsi aux indigènes une nourriture très abondante »¹².

Le chrétien Clément d'Alexandrie, à la fin du II^e s. apr. J.-C. ou au début du III^e s., décrit l'alimentation des nomades arabes :

7. Théodoret, *Histoire Philothée*, 26, 13 : Ἰσμαηλίται δὲ κατὰ συμμορίας ἀφικνούμενοι, διακόσιοι κατὰ ταῦτόν καὶ τριακόσιοι, ἔστι δ' ὅτε καὶ χίλιοι, ἀρνοῦνται μὲν τὴν πατρίαν ἐξαπάτην μετὰ βοῆς, τὰ δὲ ὑπ' ἐκείνων σεβασθέντα εἶδωλα πρὸ τοῦ μεγάλου ἐκείνου φωστῆρος συντρίβοντες καὶ τοῖς τῆς Ἀφροδίτης ὀργίοις ἀποταττόμενοι [...] τῶν θεῶν ἀπολαύουσι μυστηρίων, νόμος παρὰ τῆς ἱερᾶς ἐκείνης δεχόμενοι γλώττης καὶ τοῖς ἔθεσι τῶν πατρίων χαίρειν φράζοντες, καὶ τῶν τε ὄνων τῶν ἀγρίων τῶν τε καμήλων τὴν ἐδωδὴν ἀπαρνούμενοι. Je traduis « âne sauvage », plutôt qu'« onagre » (Canivet et Leroy-Molinghen).
8. L'auteur de la *Vie syrienne de Syméon stylite l'Ancien*, 77, connaît l'*Histoire Philothée*, 26, 13, mais il l'a interprétée à sa manière : « How many distant Arabs who did not know what bread is but ate animal flesh, when they came and saw the saint were instructed and became Christians, they renounced the idols of their ancestors and worshipped God » (trad. Doran, p. 159).
9. Diodore, *Bibliothèque historique*, III, 45, 3-4 : Οὔτοι δὲ καμηλοτροφοῦντες πρὸς ἅπαντα χρῶνται τὰ μέγιστα τῶν κατὰ τὸν βίον τῆ τοῦ ζῆφου τούτου χρεῖα [...] τὸ δὲ γάλα πίνοντες ἀπὸ τούτων διατρέφονται.
10. Strabon, XVI, 4, 18 : ... χώρα Νομάδων ἀπὸ καμήλων ἔχόντων τὸν βίον· καὶ γὰρ πολεμοῦσιν ἀπ' αὐτῶν καὶ ὀδεύουσι καὶ τρέφονται τῷ τε γάλακτι χρώμενοι καὶ ταῖς σαρκί.
11. Diodore, *Bibliothèque historique*, XIX, 94, 3-4 et 9 : Αὐτοὶ δὲ χρῶνται τροφῇ κρέασι καὶ γάλακτι καὶ τῶν ἐκ τῆς γῆς φουμένων τοῖς ἐπιτηδείοις. Les informations proviennent peut-être de l'historien Jérôme de Cardia (fin du IV^e s.-début du III^e s. av. J.-C.) et elles décrivent une situation du début du III^e s. av. J.-C.
12. Diodore, *Bibliothèque historique*, II, 54, 6-7 : αἱ μὲν γάλα παρεχόμεναι καὶ κρεαφαγοῦμεναι πολλὴν παρέχονται τοῖς ἐγχωρίοις δαψίλειαν.

« Chez les Arabes — ce sont d'autres nomades — les jeunes gens en état de porter les armes vont à dos de chameau. [...] Si ces barbares, eux aussi, viennent à manquer de boisson, les chamelles laissent traire leur lait et même, quand la nourriture est épuisée, elles ne sont pas ménagères de leur sang, tout comme les loups, dit-on, quand ils sont enrégés. [...] Puissent-elles périr ces bêtes sauvages — ces gardiens — qui se nourrissent de sang ! »¹³.

Ammien Marcellin (IV^e s. apr. J.-C.), dans sa célèbre description des Saracènes, après avoir dépeint leur nomadisme perpétuel et leur vie familiale instable, ajoute :

« Nul parmi eux ne met jamais la main au manche de la charrue, ne cultive un arbre ou ne demande sa nourriture au travail de la terre [...]. Tous ces peuples se nourrissent de gibier, de lait en grande quantité, qui est leur principal aliment, de plantes de toute sorte et des oiseaux qu'ils réussissent à prendre à la chasse. La plupart de ceux que nous avons vus ignoraient totalement l'usage du blé et du vin »¹⁴.

Vers la même époque (IV^e s. apr. J.-C.), saint Jérôme écrit une sorte de roman hagiographique, la *Vie de Malchus*, où il montre son héros prisonnier des Ismaélites qui l'ont enlevé en Syrie du Nord. Emporté dans l'immense désert, Malchus reçoit « pour nourriture, de la viande à moitié crue, du lait de chamelle pour boisson »¹⁵. Le même Jérôme, dans un passage de *l'Adversus Jovinianum* où il énumère les coutumes alimentaires des différentes régions et peuplades, explique que « les Arabes et les Saracènes et tous les barbares du désert se nourrissent de lait et de viande de chameau », mais qu'ils s'abstiennent de porc¹⁶.

Un autre roman hagiographique, datable peut-être du V^e s., les *Narrationes* du Pseudo-Nil d'Ancyre, se déroule dans le Sinaï. Les barbares locaux ne pratiquent ni artisanat, ni commerce ni agriculture, mais ils vivent de l'épée ; ils chassent les animaux du désert pour les manger ou bien ils se livrent au pillage ; s'ils n'ont plus rien, ils mangent leurs bêtes de somme, des chameaux ; c'est un mode de vie barbare et avide de sang ; ils tuent un chameau par clan ou groupe de tentes et le dévorent à demi-cuit comme des chiens. Ils ont l'habitude du sacrifice humain, ou à défaut, de celui d'une chamelle blanche et sans défaut, agenouillée après une procession et égorgée¹⁷ ; le prêtre ou ancien prend un peu de sang, puis tout le monde se jette sur l'animal, le découpe et l'engloutit, y compris la moelle des os¹⁸.

Au VII^e s., l'Égyptien Jean de Nikiou, dans sa *Chronique*, résume un récit de l'attaque, sous l'empereur Anastase, des moines de Rhaithou dans le Sinaï par des barbares venus d'Arabie. Ces derniers sont présentés comme des buveurs de sang et des anthropophages, ce qui coïnciderait partiellement avec l'accusation de pratiquer des sacrifices humains chez le Pseudo-Nil¹⁹. Toutefois, il est possible que le

13. Clément d'Alexandrie, *Le pédagogue*, III, 25, 1-2 : Ἀραβίων δέ – ἄλλοι οἳτοι νομάδες – ἡ μάχιμος ἡλικία καμηλοβάται εἶσι. [...] Εἰ δὲ καὶ ποτὸν ἐπιλίποι τοῖς βαρβάροις, ἀμέλγονται τοῦ γάλακτος, κενουμένης δὲ ἤδη τῆς τροφῆς, ἀλλ' οὐδὲ τοῦ αἵματος φεῖδονται, ἧ φασὶ λυττήσαντας τοὺς λύκους. [...] Ὅλοινοτο οὖν οἱ θῆρες οἱ φυλακτικοί, οἷς τὸ αἷμα ἢ τροφή.

14. Ammien Marcellin, XIV, 4, 6 : *Nec eorum quisquam aliquando stiuiam adprehendit uel arborem colit, aut arua subigendo quaerit uictum. [...] Victus uniuersis caro ferina est lactisque abundans copia qua sustentantur, et herbae multiplices, et siquae alites capi per aucupium possint, et plerosque nos uidimus frumenti usum et uini penitus ignorantes.*

15. Jérôme, *Vie de Malchus*, 4, 3 : *Cibus semicrudae carnes, et lac camelorum potus erat.*

16. Jérôme, *Adversus Jovinianum*, 2, 7 (PL, 23, col. 294-295) : *Verbi gratia, Arabes et Saraceni, et omnis eremi barbaria, camelorum lacte et carnibus uiuit : quia huiusmodi animal pro temperie et sterilitate regionum facile apud eos et gignitur et nutritur. Hi nefas arbitrantur porcorum uesci carnibus. Sues enim, qui glande, castaneis, radicibus filicum, et hordeo ali solent, aut raro apud eos, aut penitus non inueniuntur : et si inuenti fuerint, alimenta non habent, quae supra diximus.* Sur l'ouvrage de Jérôme, « pamphlet en faveur du régime végétarien », voir MONTANARI 2017, p. 65-74.

17. Pseudo-Nil, *Narrationes*, III, 3 (éd. Link, p. 36) : ἦν δ' οἳτοι μὴ παρῶσι, κάμηλον λευκὴν τῷ χρώματι καὶ ἄμομον ἐπὶ γονάτων κατακλίναντες περιέρχονται τρίτῳ κύκλῳ κειμένην παμπληθεὶ δολιχεύοντες. Voir un résumé par HOYLAND 2001, p. 166.

18. Pseudo-Nil, *Narrationes*, III, 1-3. Ailleurs, en VII, 10, un prisonnier de ces Barbares refuse de manger des viandes prohibées, μιαιοφραγεῖν (dans les Livres des Maccabées « manger du porc », pour les chrétiens « manger la viande des sacrifices »).

19. Jean de Nikiou, p. 372 (Zotenberg) ; 89, 33 (Charles). Zotenberg a compris « Euphratésie » le mot éthiopien qui traduit le toponyme Rhaithou ; Charles, pour sa part, écrit « Araite ». Voir sur ce point CANER 2010, p. 37-38.

texte dont nous disposons, suite à une succession de traductions, du grec vers l'arabe puis de l'arabe vers l'éthiopien (guèze), ait déformé l'original où il était seulement question de viandes crues.

Ces descriptions montrent que les Anciens connaissaient déjà les groupes que l'ethnologie française du début du ^{xx}e s. nommait « les tribus chamelières », où les nomades se nourrissaient essentiellement du lait que leur fournissaient leurs troupeaux de chameaux. Ces tribus chamelières étaient distinctes des « tribus moutonnières », moins mobiles, plus proches des sédentaires et plus enclines à la sédentarisation ou à un état intermédiaire, dit de semi-sédentaire. Chameliers et moutonniers possédaient, les uns comme les autres, des chameaux et aussi des ovins et des caprins, mais dans des proportions radicalement différentes. En revanche, les citadins et les cultivateurs villageois, qui utilisaient parfois des chameaux pour le transport et pour les travaux des champs, n'élevaient pas ces animaux dont ils ne possédaient pas de troupeaux et n'avaient pas le moyen de consommer le lait des chameaux, sauf exception. Cependant, il ne faut pas se laisser illusionner par l'imaginaire orientaliste ou par une littérature historique moderne peu nuancée qui associent systématiquement le chameau de bât aux longs parcours et au grand commerce caravanier. Dans le monde des sédentaires, en ville comme à la campagne, l'animal a servi pendant des siècles, seul ou en groupe, de moyen de transport des marchandises lourdes, quelle que soit la distance à parcourir.

On observe dans les textes antiques que nous avons cités les stéréotypes antiques de la vie sauvage et de la barbarie, outre les accusations éventuelles de pratique des sacrifices humains et de cannibalisme. La glotonnerie du barbare accompagne son goût pour les plantes sauvages, la viande et le lait, le gibier, les chairs crues et le sang ²⁰. Elle est le résultat de son refus de l'agriculture et surtout des productions qui constituent la triade méditerranéenne porteuse de la civilisation (blé, olivier et vigne). Pour sa part, l'*Adversus Jovinianum* de Jérôme se rattache à un genre littéraire qui remonte à Hérodote et qui est bien représenté chez les chrétiens, comme Bardesane : celui de la comparaison entre les lois et usages des différents peuples. Mais, en signalant la consommation de la viande du chameau en même temps que le refus de celle du porc, Jérôme donne un écho des interdits bibliques et judaïques, auxquels tout chrétien de l'Antiquité, à plus forte raison au Proche-Orient, pense quand il s'agit de manger ou non de la viande.

Les viandes impures

En effet, sont déclarés impurs, dans le Deutéronome (14, 3-21) et le Lévitique (11 ; 21, 25), les animaux qui ne ruminent pas et n'ont pas le sabot fendu, dont le chameau expressément nommé ²¹, et tous les équidés, cheval, mulet et âne. Leur viande et également leur lait sont impurs et donc prohibés. Parmi les viandes interdites figurent celle du porc, animal qui a le sabot fendu mais qui ne rumine pas, et celle du chameau, animal qui rumine mais n'a pas le sabot fendu. Flavius Josèphe indique que ces règles avaient été confirmées par un décret d'Antiochos III concernant le Temple : personne ne devait faire entrer dans la ville de viande de cheval, de mulet, d'âne sauvage — c'est-à-dire d'onagre — ou d'âne domestique, de léopard, de renard ou de lièvre, ou en général des animaux interdits aux juifs ²². Et il n'était pas permis d'apporter les peaux de ces animaux ou même d'élever aucun d'entre eux dans la ville de Jérusalem. Après la destruction du Temple, le judaïsme rabbinique avait conforté l'application méticuleuse de ces principes par la population juive désormais exclue de Jérusalem. Au ^{iv}e s., le texte du chrétien Jérôme évoqué ci-dessus, dans l'*Adversus Jovinianum*, sous-entend que les Saracènes, qui sont des barbares païens, s'abstiennent, tout comme les juifs, d'une viande prohibée dans la Bible, celle du porc, et qu'en revanche, ils mangent une autre viande interdite aux juifs, celle du chameau.

20. MONTANARI 2017, p. 179-180.

21. Philon d'Alexandrie, *De agricultura*, 30, reprend ces arguments. En réalité, le chameau n'a pas de sabot, mais deux onglons. L'épaisse sole sous son pied peut donner l'illusion d'un sabot non fendu. Rangés dans l'ordre des artiodactyles — animaux qui ont un nombre pair de doigts par pied — les camélidés, bien qu'ils ruminent, se trouvent dans le sous-ordre des tylopodes, distinct de celui des ruminants. En effet, alors que les ruminants possèdent quatre estomacs, les chameaux n'en ont que trois qui se caractérisent plutôt comme trois compartiments d'un seul estomac.

22. Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, 12, 146 : ... μηδὲ ἡμίονεα μηδὲ ἀγρίων ὄνων καὶ ἡμέρων, παρδάλεων τε καὶ ἀλωπέκων καὶ λαγῶν ...

Dès la naissance du christianisme, les règles de pureté alimentaire — et d'autres — devraient distinguer en principe les chrétiens des juifs, puisque plusieurs textes du Nouveau Testament (Matthieu, 15, 11 ; Marc, 7, 14-19, où Jésus déclare pures toutes les nourritures²³ ; Actes, 10, 9-16 ; Romains, 14, 1-6 ; Colossiens, 2, 16) les annulent formellement, en proclamant qu'il n'y a pas de nourriture impure en soi (Romains, 14, 14). Cependant, les pratiques alimentaires posent particulièrement problème dans le christianisme primitif qui, en même temps qu'il s'interroge sur la consommation ou non des viandes des sacrifices païens, hésite entre le respect et le rejet des interdits juifs²⁴.

Les chrétiens du Proche-Orient antique suivent clairement des règles alimentaires officielles, dont la plus visible, reprise du judaïsme (Genèse, 9, 3-5 ; Deutéronome, 12, 23), est l'interdiction du sang et donc la prohibition des animaux qui n'ont pas été saignés. Cet interdit, énoncé dès le « Décret Apostolique » du concile de Jérusalem, dans les Actes des Apôtres (15, 20 et 29), se retrouve, par exemple, dans les canons 63 et 67 du concile *In Trullo* de 692 apr. J.-C. Il figure aussi dans le canon 2 du concile de Gangres (vers 340 apr. J.-C.) :

« De ceux qui ont horreur de manger de la viande. Si quelqu'un condamne celui qui, étant par ailleurs chrétien et pieux, mange de la chair — à l'exception du sang, des mets immolés aux idoles et des animaux étouffés — comme s'il perdait par cela tout espoir de salut, qu'il soit anathème »²⁵.

La consommation du sang par les Saracènes, qu'elle soit réelle ou imaginaire, confirme leur impureté, aux yeux des chrétiens comme à ceux des juifs. La règle de l'abstention du sang, qui est encore en vigueur de nos jours dans une partie du christianisme oriental, se retrouve au centre des principes alimentaires de l'islam. Elle a été dans l'Occident chrétien latin de l'Antiquité et du Moyen Âge le sujet d'un long débat qui s'est achevé par l'acceptation de cette consommation²⁶. Mais, au total, qu'il s'agisse du Nouveau Testament ou des textes normatifs des conciles, et qu'on soit en Orient ou en Occident, les interdits chrétiens portent sur des manières de tuer les bêtes ou de préparer les viandes, sans que la chair d'aucun animal particulier ne soit exclue. Le cas le plus connu, celui de la consommation du porc, illustre la rupture du christianisme avec le judaïsme.

Pourtant, comme le montre le texte de l'*Adversus Jovinianum* de Jérôme cité ci-dessus, la consommation de la chair du chameau, mise en regard et pratiquement opposée à celle du porc, n'est pas considérée comme aussi légitime ou innocente qu'elle. Il existe aux yeux de certains chrétiens des animaux plus ou moins purs. Au début du VI^e s., dans l'une de ses homélies cathédrales, le patriarche monophysite Sévère d'Antioche commente le vêtement de poils de chameau du Précurseur, Jean-Baptiste :

23. MONTANARI 2017, p. 19, récuse un peu vite l'authenticité des versets 18-19. Voir l'édition Nestle-Aland du *Novum Testamentum Graece*.

24. Voir par ex. sur ce sujet, très étudié, BASLEZ 2003, p. 277-280, et p. 436. Précisant les travaux généralistes de SIMOONS 1994, l'ouvrage de FREIDENREICH 2011, p. 87-128, observe comment, dans le domaine de l'alimentation, les groupes religieux se distinguent les uns des autres. On évite de partager les repas de ceux qui ne font pas partie du groupe, soit en interdisant certains mets, soit en récusant certaines personnes qui sont entrées en contact avec la nourriture, comme les bouchers ou cuisiniers d'une autre confession. Freidenreich montre la volonté des chrétiens de se distinguer des juifs, en particulier en interdisant progressivement, dès la fin de l'Antiquité, la consommation de nourritures « juives », comme le pain non levé.

25. *Canons du concile de Gangres*, éd. Joannou, p. 90 (sa traduction, que je modifie légèrement) : Περὶ τῶν βδελυσομένων τὴν κρεωφαγίαν. Εἴ τις ἐσθίοντα κρέατα, χωρὶς αἵματος καὶ εἰδωλοθύτου καὶ πνικτοῦ, μετὰ εὐλαβείας καὶ πίστεως, κατακρίνοι, ὡς ἂν διὰ τὸ μεταλαμβάνειν ἐλπίδα μὴ ἔχοντα σωτηρίας, ἀνάθεμα ἔστω.

26. Sur les questions de la consommation du sang et des viandes « suffoquées » dans l'Occident, voir MONTANARI 2017, p. 95-110. Pour Tertullien, les chrétiens s'abstiennent totalement de sang et si, deux siècles plus tard, pour saint Augustin, cet usage est ridicule, l'interdit demeure : « on croit comprendre qu'entre le VII^e et le VIII^e siècle l'interdiction de manger du sang a été levée par des abbés et des évêques locaux, tandis que le pape de Rome entendait la maintenir », et « la tendance à libéraliser cette consommation se manifeste principalement en Espagne » pour afficher une volonté de distinction des chrétiens à l'égard des juifs et des musulmans, *ibid.* p. 100-101.

« Car le chameau aussi, on ne le compte pas tout à fait avec les animaux impurs ni avec les purs. Il a une place intermédiaire. Il a des (points de) ressemblances dans les deux catégories, à cause de ces signes distinctifs qui lui sont propres. Le fait de la rumination, c'est-à-dire de faire remonter la nourriture absorbée une première fois et de la renvoyer de nouveau sous les dents et de la mastiquer une fois encore, c'est là le propre des animaux purs, ce qui échoit aussi au chameau. D'autre part le fait de n'avoir pas le sabot fendu se dit des (animaux) impurs. Or le sabot du chameau également n'est pas fendu, grâce à la semelle placée sous ses doigts »²⁷.

Alors qu'avec les mêmes arguments le philosophe juif Philon d'Alexandrie soutient l'impureté du chameau²⁸, l'attitude de Sévère est symptomatique des doutes et des hésitations des chrétiens.

Pour le christianisme, la viande de l'âne, en l'occurrence de l'onagre ou âne sauvage, elle aussi interdite par le judaïsme, n'est pas moins problématique que celle du chameau. Deux textes chrétiens viennent faire écho à celui qui s'est glissé dans la *Vie de Syméon Stylite l'Ancien* par Théodoret. Dans la première moitié du VI^e s., la *Vie syriaque de Jean de Tella*, biographie d'un évêque que nous dirons monophysite sévérien, raconte les vicissitudes de ce personnage aux prises avec les chalcédoniens. Jean, qui s'était réfugié en territoire sassanide dans la région de Singara, le Jebel Sinjar, où il menait une vie d'ascète, est enlevé par les complices de son ennemi, le patriarche chalcédonien Éphrem (527-545), dit « le juif », pour être conduit et enfermé à Antioche en 537 apr. J.-C. Parmi les chefs d'accusation portés contre lui, ses adversaires lui reprochent de manger de l'onagre et du chameau, nous dit son biographe anonyme²⁹.

Un siècle et demi plus tard, à la fin du VII^e s., sous la domination musulmane, le moine Anastase le Sinaïte est confronté à la même préoccupation, issue du milieu des prisonniers chrétiens soumis à des musulmans :

« Question : Si dans un désert ou en captivité, pressé par le besoin et la faim, quelqu'un mange de la viande de chameau, d'âne sauvage (κρεὼν καμήλου, ἢ ὄνου ἀγρίου) ou d'animaux de ce genre, sera-t-il incriminé pour cela ? Réponse : Selon ce que je pense, si quelqu'un garde correctement la foi au Christ ainsi que les autres commandements de celui-ci, il n'encourra pas de condamnation pour ce motif le jour du Jugement. À qui dit le contraire, on répond que ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme (Marc 7, 18), surtout ceux qui se trouvent dans la nécessité, le désert, la famine ou la misère. Seul le regard de Dieu, qui ne s'assoupit jamais, peut voir et connaître la rigueur de leur condition, leurs gémissements, leurs difficultés, leur situation sans issue, lui qui les a créés, éprouvés et mis dans cet état. Mais, bientôt, il les visitera, aurore qui se lèvera d'en-haut... »³⁰.

Ces deux textes désignent désormais les viandes de certains animaux comme illicites pour les chrétiens, tout se passe comme si manger du chameau et de l'onagre, impurs aux yeux des juifs, était devenu également un acte grave et une faute vis-à-vis de la loi chrétienne, qu'une nécessité extrême rendrait seule pardonnable. Ces récits peuvent être compris en fonction d'angoisses religieuses purement chrétiennes, des règles alimentaires non écrites. Faut-il se dispenser des viandes condamnées par la loi juive, au risque de paraître judaïser ? Au contraire, est-ce qu'en manger ne serait pas se comporter en païen, ou encore en musulman³¹ ? On peut aussi y lire le rejet des barbares, ces hommes du désert que sont les Ismaélites ou Saracènes, à travers la dépréciation de leur mode de vie et de leur nourriture.

27. Sévère, *Homélie* 32, p. 403. Je conserve le terme « monophysite », que l'on tend à l'époque actuelle à remplacer par « miophysite ».

28. Philon, *De agricultura*, 30. Voir dans l'*Anthologie palatine*, I, 1, 69, le poème chrétien sur Rébecca s'éloignant du chameau impur (σώματος οὐ καθαροῦ).

29. *Vie de Jean de Tella*, vol. 1, p. 92 (texte) ; vol. 2, p. 58, (trad.).

30. Anastase le Sinaïte, *Questions et réponses*, 140 (trad. DÉCLAIS 1999, p. 26) ; voir FLUSIN 1991, p. 402.

31. DÉCLAIS 1999 analyse subtilement la manière dont le Coran et la tradition musulmane se sont comportés vis-à-vis des textes bibliques de façon à autoriser la viande de chameau.

L'ONAGRE

Onagre et hémippe

Deux espèces assez différentes peuvent être désignées familièrement comme des onagres : l'âne sauvage d'Asie et l'âne sauvage d'Afrique³². Le premier, l'âne sauvage d'Asie ou hémione, de la famille des équidés, du genre *Equus* et de l'espèce *Equus hemionus*, se répartit en plusieurs sous-espèces, dont quatre sont encore présentes de nos jours dans les zones désertiques de l'Asie centrale et moyenne. On connaît *Equus hemionus onager* en Iran, *Equus hemionus kulan* au Turkménistan, *Equus hemionus hemionus* en Mongolie et *Equus hemionus khur* en Inde du Nord. Une autre sous-espèce, *Equus hemionus hemippus*, l'hémippe (ou *achdari*), a disparu. Elle se rencontrait jadis plus à l'Ouest, en Syrie et en Haute-Mésopotamie, où elle vivait jusqu'au début du xx^e s., et vraisemblablement en Jordanie et dans le Néguev. *Hemippus* a été identifié et nommé en 1855 par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire qui, le premier, a su distinguer cette sous-espèce syrienne de la sous-espèce iranienne déjà bien connue à l'époque³³. De pelage couleur sable, mais blanc sur le museau et sur le ventre, cet hémippe, le plus petit animal de l'espèce *Equus hemionus*, ne mesurait qu'un mètre au garrot (**fig. 2**). Il est totalement éteint à l'heure actuelle et, malheureusement, comme d'assez nombreux animaux dans son cas, mal documenté³⁴. Les hémiones ou ânes sauvages d'Asie ne connaissent pas la domestication et ils ne peuvent être ni montés ni attelés³⁵. Même capturé très jeune, aucun d'entre eux ne perd son agressivité ou ne peut être utilisé comme monture et comme animal de bât. Tout au plus, peut-il être plus ou moins apprivoisé et servir pour des croisements avec des animaux domestiques afin de donner des bêtes robustes, ce qui se faisait, semble-t-il, depuis des époques fort anciennes dans le monde mésopotamien³⁶. En tout cas l'idée que des onagres « purs » traînaient un chariot sur « l'étendard d'Ur » du III^e millénaire n'est plus acceptée³⁷.

Le second âne sauvage, celui d'Afrique, de la famille des équidés, du genre *Equus* et de l'espèce *Equus africanus*, se divise également en sous-espèces. On connaît notamment *Equus africanus africanus*, l'âne sauvage nubien, et *Equus africanus somaliensis*, l'âne sauvage somalien. Ce dernier, encore présent de nos jours dans la Corne de l'Afrique, se voyait aussi jadis au Soudan et en Égypte. Ces deux sous-espèces sauvages sont différentes de l'âne commun domestique, *Equus asinus*, autre descendant de l'espèce *Equus africanus*, issu de la même lignée africaine que les ânes sauvages nubiens et somaliens. Il paraît en effet possible que la première domestication de l'âne se soit produite dans la vallée du Nil, d'où l'âne domestique se serait répandu dans le Proche-Orient et le reste du monde ancien. Cependant, puisque l'espèce *Equus africanus* était présente au Proche-Orient à des époques hautes, le débat sur les

32. La bibliographie surabondante se répartit essentiellement en deux catégories. Il y a les innombrables études sur les animaux de la Bible, d'une part, et les travaux archéozoologiques essentiellement tournés vers la Préhistoire et l'âge du Bronze, d'autre part. Parmi ces derniers, très axés sur la domestication des équidés, je ne citerai que GROVES 1991, UERPMANN 1991, HESSE & WAPNISH 2002, p. 471-472 ; BENNETT *et al.* 2017.
33. GEOFFROY SAINT-HILAIRE 1855 ; GEORGE 1869, p. 25, sur les circonstances de la venue au Muséum des deux femelles, capturées dans le désert syrien « entre Palmyre et Bagdad », qui ont permis l'identification ; EISENMANN & TRANIER 1988. JABBUR 1995, p. 108, affirme qu'un de ses informateurs âgés (dans les années 1950) aurait fait cadeau, à la fin du XIX^e s., d'un âne sauvage au chef du village d'al-Qaryatayn (Qaryatine au Nord-Est du Qalamoun, très à l'Ouest de Palmyre) et que ce dernier l'aurait offert au gouverneur de Damas, Ahmed Pasha. Appropriation d'un épisode célèbre ou répétition ? En tout cas, d'autres hémippes syriens ont été envoyés avant 1914 aux zoos de Londres, Amsterdam et Vienne.
34. Xavier de Planhol a consacré à l'onagre quelques pages de son livre sur le rôle de l'homme dans la transformation de la faune, en distinguant bien les deux espèces d'asinés sauvages, PLANHOL 2004, p. 563-564 et 945-946.
35. UERPMANN 1991. Pour GROVES 1991, l'onagre est encore plus difficile à apprivoiser que le zèbre.
36. FEDELE 2000, p. 28-29. Les Romains paraissent s'être beaucoup intéressés à ces croisements. Varron, *Économie rurale*, II, 6, 3 ; Columelle, VI, 37, 3-4 ; Pline, *HN*, VIII, 174, qui parle des mules rapides nées de la jument et de l'onagre, ainsi que de l'étalon né d'un onagre mâle et d'une ânesse. Dans le *Satiricon*, 38, 4, de Pétrone, Trimalcion ne possède que des mules issues d'onagres.
37. LAFONT 2000, p. 210. De même, Hérodote, VII, 86, dans sa description de l'armée de Xerxès, parle des chars des Indiens, tirés par des chevaux et des ânes sauvages ; si ce passage a quelque réalité, ces derniers devraient être des hybrides.

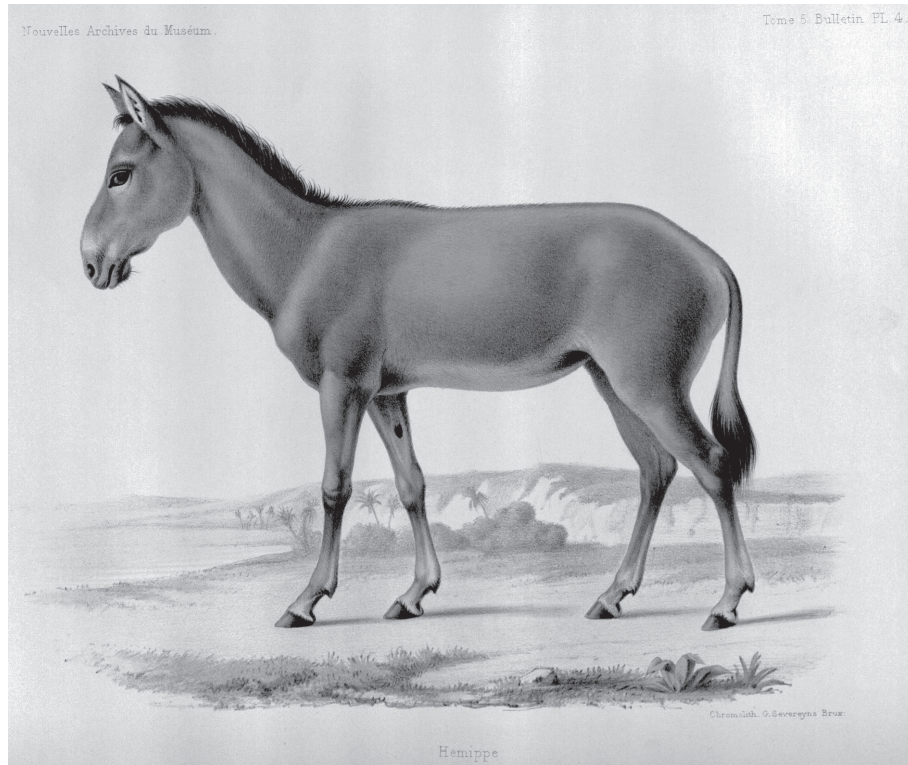


Figure 2. L'hémippe syrien
(gravure de Marie-Firmin BOCOURT,
Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle, 5, Paris, 1869).

origines de cette domestication n'est pas clos. Par ailleurs, il existe aussi des ânes féral ou marrons, c'est-à-dire revenus à la sauvagerie.

Au Proche-Orient, si l'espèce africaine, *Equus africanus*, passe pour avoir été plus adaptée aux zones rocheuses ou montagneuses et si l'asiatique, *Equus hemionus*, aurait préféré les plaines sablonneuses, les archéozoologues trouvent les restes osseux des représentants des deux espèces à des époques anciennes, par exemple dans des sites du Néguev, du plateau jordanien ou de la Péninsule arabique³⁸. En Syrie et en Palestine, l'âne sauvage pourrait — d'une manière assez théorique — appartenir à trois variétés différentes. Il pourrait être un asinien « asiatique », un hémione de la sous-espèce *hemippus*, ou bien un « africain » d'une sous-espèce sauvage. Mais ce pourrait être aussi un *Equus asinus* ensauvagé. Il est en revanche improbable d'imaginer un hybride sauvage, descendant des croisements entre ces différents animaux, puisque les croisements ne se produisent que sous le contrôle de l'homme³⁹.

Aux yeux de nombreux savants, les Anciens auraient fait la différence entre certaines de ces bêtes, en reconnaissant divers types d'équidés que les langues désigneraient différemment. La situation semble cependant plus complexe, avec un terme privilégié et des mots plus rares d'usage secondaire. En effet, en hébreu biblique, deux mots bien distincts ont été repérés depuis longtemps, mais l'un d'eux est exceptionnel⁴⁰. De même, en syriaque, *ħmoro' dbaro'*, « l'âne du désert », coexiste avec '*rodo*', très

38. Néanmoins, les difficultés d'identification précise de chaque espèce sont considérables ; voir UERPMANN 1991.

39. WEBER 2008, fait l'hypothèse de la présence d'hybrides d'*Equus hemionus* et d'*Equus asinus* inhumés dans des tombes à Umm el-Marra, en Syrie, au III^e millénaire. Voir *infra*, n. 61, 75 et 78.

40. Par exemple, KITTO 1841, p. 382-385 (*para* et *orud*) ; TRISTRAM 1884, p. 2-3 ; voir GROVES 1991, qui, après beaucoup d'autres, reprend la distinction entre *pe're* et *arod* et estime qu'elle reflète une perception de la différence entre les types d'onagres ; voir RIEDE 2002, p. 125-126. En réalité, le mot *arod* est exceptionnel (araméen, Daniel, 5, 21 ; traduit ὄναγρος

rare. Plusieurs termes nomment l'onagre en arabe, bien que *himār al-wahš*, « âne sauvage », soit de loin le plus courant⁴¹. En grec, on rencontre anciennement l'idée que l'onagre est une forme de mulet, « demi-âne », *hémionos* (ἡμίονος), plutôt que d'âne, *onos* (ὄνος), deux termes qui restent cependant dans le même domaine sémantique. Aristote nomme *hémionos*, ἡμίονος, « mule/mulet », un animal qu'il considère comme syrien et qu'il distingue soigneusement du mulet véritable, mais aussi de l'âne sauvage⁴². Le Stagirite signale la présence de ces « mulets » en Phrygie, importés par un satrape du v^e s., Pharnace, vraisemblablement pour peupler un parc de chasse. Il est donc possible que son « mulet » de Syrie soit en réalité l'onagre iranien, *Equus hemionus onager*, plus massif que son parent syrien, *Equus hemionus hemippus*, et que ce dernier soit l'animal qu'il nomme « âne sauvage ». *Hémionos* est parfois qualifié par un adjectif, par exemple ἡμίονος ἀγροτέρα, « mule/mulet rustique/sauvage », mais son emploi pour désigner l'onagre paraît très rare⁴³.

Finalement, les termes qui désignent « l'âne sauvage » se sont imposés dans la langue grecque : ὄνος ἄγριος (*onos agrios*), d'une part, et les formes contractées ὄναγρος, ou parfois ὄναγριος/ὄναγριον, d'autre part (*onagros, onagrios/onagrion*). Néanmoins, l'autorité d'Aristote a paradoxalement donné naissance, à la fin du xviii^e s., à l'identité taxinomique moderne de l'espèce asiatique, *Equus hemionus*. En revanche, dans l'Antiquité, la langue latine utilise *asinus*, accompagné d'un adjectif comme *ferus* ou *agrestis* pour traduire l'idée d'« âne sauvage », tout en ayant aussi recours à *onager* ou *onagrus*, calqué du grec, dans le registre du vocabulaire technique ou savant⁴⁴. Par ailleurs, certains animaux considérés

par Théodotion). Les traductions grecques anciennes, dont la Septante, utilisent indifféremment ὄναγρος ou ὄνος ἄγριος pour *pe're*, mais on trouve aussi, une seule fois dans la Septante, ὄνος ἐρημίτης, « âne du désert » (Job, 11, 12). Par ailleurs, en sumérien, le nom de l'onagre est construit à partir du mot *anše*, comme celui de tous les autres équidés, voir LAFONT 2000, p. 208-209. *Anše-edin-na*, « âne de la steppe », est l'équivalent de l'akkadien *sirrimu*, dont la racine n'a pas de correspondant dans les autres langues sémitiques ; voir *The Assyrian Dictionary, s.v.* « Sirrimu », vol. 15, Chicago, 1984, p. 318-319 [informations que je tiens de la générosité de Philippe Abrahami]. Notons une nouvelle parenté entre l'onagre et le chameau à une bosse : ce dernier est nommé en sumérien « l'âne de la mer », *anše-a-ab-ba* ; voir MAGEE 2015, p. 267-268.

41. BAKHOUC 2002, p. 302 ; voir BLUNT 1879, vol. 1, p. 82 (*wahšaš*).

42. Aristote, *Histoire des animaux*, I, 491a : « ... les animaux qu'on appelle hémiones en Syrie (ταῖς ἐν Συρίᾳ καλουμέναις ἡμίονοις) et qui tirent leur nom de leur ressemblance avec les mulets (ἡμίονοι), bien qu'ils ne soient pas absolument de la même espèce : car ils s'accouplent et engendrent entre eux » ; VI, 577b : « les mules qu'on trouve en Syrie, dans la partie qui est au-dessus de la Phénicie (αἱ δ' ἐν τῇ Συρίᾳ τῇ ὑπὲρ Φοινίκης ἡμίονοι), s'accouplent et mettent bas : il s'agit, en réalité, d'animaux qui ressemblent au mulet, mais sont d'une autre race » ; VI, 580b : « il y a en Syrie ce qu'on appelle les hémiones (εἰσὶ δ' ἐν Συρίᾳ οἱ καλούμενοι ἡμίονοι) ; il s'agit d'animaux d'un autre genre que les mulets dus au croisement du cheval et de l'âne, mais ils ont le même aspect, comme les ânes sauvages (οἱ ἄγριοι ὄνοι) ressemblent aux ânes domestiques, et leur nom correspond à une certaine ressemblance. Les hémiones sont d'ailleurs, comme les ânes sauvages, remarquables par leur vitesse (εἰσὶ δ' ὥσπερ οἱ ὄνοι οἱ ἄγριοι καὶ αἱ ἡμίονοι, τὴν ταχυτῆτα διαφέροντες). Ces hémiones (αὐτὰ αἱ ἡμίονοι) se reproduisent entre eux. En voici la preuve : certains sont venus en Phrygie sous Pharnace, le père de Pharnabaze, et il en existe encore. Actuellement, dit-on, il en reste trois, mais autrefois ils étaient neuf ». Plin, *HN*, VIII, 173, fait référence à un texte, aujourd'hui perdu, de Théophraste où il était question des mules qui, en Cappadoce, ont des petits, mais qui appartiennent à une espèce particulière (voir sur le thème de la mule qui met bas, Varron, *Économie rurale*, II, 1, 27, et Columelle, VI, 37, 4). On reconnaît là, chez ce disciple d'Aristote, des informations proches de celles de son maître. Par ailleurs, un texte pseudo-aristotélicien, les *Mirabilia*, parle aussi des mules fécondes de Cappadoce : Pseudo-Aristote, *Mirabilia*, 69. Je ne traiterai pas ici de la légende de l'onagre sauvage qui châtre ses enfants, ou parfois d'autres mâles du troupeau, ou qui les tue. Dans les *Mirabilia*, 10, du Pseudo-Aristote, le récit concerne les troupeaux d'ânes sauvages de Syrie. On trouve diverses variantes de la légende, en particulier chez Élien, *La personnalité des animaux*, 6, 39, dans le *Physiologus* et, au vi^e s., chez Timothée de Gaza ; voir ZUCKER 2005, p. 94-96.

43. Homère, *Iliade*, II, 851-852 : « Les Paphlagoniens obéissent à Polymène au cœur viril. Ils viennent de chez les Énètes, du pays des mules sauvages », ὄθεν ἡμιόνων γένος ἀγροτεράων ; les commentateurs de ce passage y repèrent des onagres. Par ailleurs, Strabon, XVI, 4, 18, texte embrouillé dont la tradition est complexe, me semble parler d'onagres en Arabie plutôt que de mules.

44. Selon Ammien Marcellin, XXIII, 4, 7, qui montre bien l'équivalence entre les deux formulations, une machine de guerre dite scorpion, a été récemment nommée onagre, parce que les ânes sauvages quand ils sont chassés, *quod asini feri cum uenatibus agitantur*, projettent par leurs ruades des pierres mortelles. Voir Végèce, *Epitoma rei militaris*, 2, 10, sur l'engin, et Timothée de Gaza, *Excerpta*, 22, sur les jets de pierres par les onagres quand ils sont poursuivis.

par les Anciens comme des onagres sont identifiés à d'autres espèces. Timothée de Gaza considère ainsi que l'hippotigre, c'est à dire le zèbre, est semblable à l'onagre ; de même l'âne sauvage indien d'Élien fait penser à un rhinocéros ⁴⁵.

La diversité, toute relative d'ailleurs, des termes utilisés pour désigner l'onagre ne signifie aucunement que les Anciens reconnaissaient ses deux espèces distinctes, asiatique et africaine. Rien ne prouve non plus qu'au Proche-Orient des animaux sauvages appartenant à ces espèces différentes se côtoyaient, à la période historique, au I^{er} millénaire av. J.-C. ou au I^{er} millénaire apr. J.-C., dans les mêmes zones ou des zones immédiatement voisines. En revanche, on peut estimer que des différences entre des groupes d'ânes sauvages étaient reconnues, y compris celles produites par l'hybridation avec des ânes domestiques. Le cas le plus net est celui d'Aristote qui, comme nous l'avons vu, semble distinguer deux des sous-espèces de l'espèce asiatique *Equus hemionus*. Pour comprendre la géographie de la répartition des espèces et sous-espèces, la chronologie est en effet de grande importance. À la question de savoir, par exemple, si *Equus africanus* se rencontrait à l'état sauvage dans le Sinaï, le Sud jordanien, le Néguev et le Levant, pendant l'Antiquité hellénistique, romaine et protobyzantine, on ne peut répondre à ce jour, faute d'études sur des restes animaux idoines ⁴⁶. À ces époques, la présence au Proche-Orient d'animaux sauvages de l'espèce africaine reste un problème en suspens, mais on ne peut pas non plus délimiter précisément l'extension vers l'Ouest et le Sud-Ouest du Levant de la présence de ceux de l'espèce asiatique.

Pour régler l'aspect terminologique de cette question, je nommerai indifféremment, en me conformant aux usages antiques, « onagres » ou « ânes sauvages » tous les animaux sauvages des deux espèces de petits équidés et de leurs sous-espèces, alors que les zoologues réservent le premier nom aux seuls représentants de la sous-espèce iranienne, *Equus hemionus onager*, et qu'ils conservent « hémippe » pour la sous-espèce syrienne, *Equus hemionus hemippus*, tandis qu'ils appellent « hémiones » l'ensemble des représentants de l'espèce asiatique (*Equus hemionus*) et « ânes sauvages » les animaux sauvages de la seule espèce africaine (*Equus africanus*) ⁴⁷.

Habitat et chasse

L'association entre l'onagre et le désert est commune dans la Bible. Elle nourrit aussi la comparaison entre l'indépendance, voire l'insubordination ou la sauvagerie de l'animal et celle d'un peuple ou d'un individu. Dans Jérémie, par exemple, le peuple d'Israël est invectivé par son Dieu :

« chamelle écervelée courant en tout sens, ânesse sauvage accoutumée au désert » ⁴⁸.

Dans Job, un onagre a été capturé, mais il s'est échappé :

« Qui a lâché l'onagre en liberté, délié la corde de l'âne sauvage ? À lui, j'ai donné la steppe pour demeure, la plaine salée pour habitat. [...] Il explore les montagnes, son pâturage, à la recherche de toute verdure » ⁴⁹.

En se souvenant que, dans l'épopée de Gilgamesh, Enkidu, l'homme sauvage, est déjà « mulet vagabond, onagre du désert, panthère de la steppe », on ne s'étonne pas qu'Ismaël, le fils de la servante

45. Timothée de Gaza, *Excerpta*, 10. Élien, *La personnalité des animaux*, 4, 52 ; dans le commentaire de sa traduction, Zucker rapproche cet animal du gnou et du rhinocéros. L'âne indien et l'âne à une corne sont évoqués par plusieurs auteurs, dont Hérodote, IV, 191, 4, et Aristote, *Histoire des animaux*, I, 499b.

46. HAUBEN 1984-1986 pousse loin, en vain, les hypothèses sur les espèces et leurs croisements à partir de sources purement textuelles.

47. La traduction de la *Cynégétique*, 24, 1-3, d'Arrien par Louis L'Allier fait preuve d'un purisme excessif, p. 36-37, en rendant le syntagme ὄνος ἄγριος, qu'on rencontre quatre fois dans le même paragraphe, soit par « âne sauvage » quand il s'agit de la Libye, soit par « onagre » quand il est question d'Arabie. Tout semble montrer qu'Arrien ne faisait pas la différence.

48. Jérémie, 2, 23-24.

49. Job, 39, 5-8.

Agar soit, dans la Genèse, « un onagre d'homme »⁵⁰. Cette formule a du succès dans la littérature chrétienne syriaque pour définir les Ismaélites, par exemple dans une homélie attribuée à Isaac d'Antioche où il est question des « fils d'Agar, ces ânes sauvages », ou bien dans l'*Apocalypse* du Pseudo-Méthode⁵¹.

Les auteurs grecs et latins de l'Antiquité mettent souvent l'onagre en rapport avec le monde achéménide, iranien ou mésopotamien. Il est parfois aussi associé aux contrées sauvages de l'Asie Mineure⁵² et, plus rarement, à l'Afrique du Nord⁵³. Au Proche-Orient, deux zones géographiques paraissent plus particulièrement avoir abrité des onagres. L'une comprend la Haute-Mésopotamie, les rives du moyen Euphrate, du Khabour et du haut Tigre, avec Édesse et l'Osroène. Cette région, au cœur de la culture syriaque dans l'Antiquité tardive, est en contact avec le plateau iranien d'une part et avec la Basse-Mésopotamie d'autre part, deux secteurs où l'onagre est présent. Les onagres y faisaient traditionnellement partie des gibiers chassés par les princes, dans les parcs ou dans les déserts, comme le montrent deux reliefs néo-assyriens de la salle sud du palais nord d'Assurbanipal (VII^e s. av. J.-C.) à Ninive (**fig. 3**) : on y poursuit à cheval, avec des chiens, les animaux qu'on crible de flèches⁵⁴. Sur l'un des reliefs, un onagre est attaché à des cordes que tiennent deux hommes à pied, probablement pour être relâché dans un parc.

Xénophon décrit Cyrus, dans sa jeunesse, traquant les onagres dans le parc de son grand-père Astyage, en Médie, mais aussi en pleine nature. Il signale également, à propos des régions de Médie proches de



Figure 3. Ninive, salle S du Palais nord d'Assurbanipal, chasse aux onagres (d'après BARNETT & FORMAN 1960, pl. 103).

50. *Gilgamesh*, trad. Bottéro, p. 151. Voir, p. 148 : « Ton père, ton géniteur, un âne-sauvage. Et c'est au lait d'onagres que l'on t'a élevé ! ». Genèse, 16, 12 : « Celui-là sera un onagre d'homme [*pe' re adam*], sa main contre tous, la main de tous contre lui ». La version grecque de la Septante supprime la comparaison animalière : οὗτος ἔσται ἄγροικος ἄνθρωπος. En revanche, dans la *Peshitta* syriaque, dépendante ici du texte en hébreu, on retrouve l'onagre ; voir REININK 1982.
51. Isaac d'Antioche, *Sermons*, XI, 32-47. Pseudo-Méthode, *Apocalypse*, 11, 3, trad. Palmer, p. 230-231 ; voir n. 581 et REININK 1982, avec la mention de l'utilisation de cette citation biblique par un autre écrivain syriaque du VII^e s., Jean Bar Penkayé.
52. Varron, *Économie rurale*, II, 6, 3, sur l'abondance des troupeaux d'onagres en Phrygie et en Lycaonie ; Strabon, XII, 2, 10, et XII, 6, 1, sur les régions de Cappadoce et de Lycaonie où paissent les onagres ; Pline, *HN*, VIII, 173, sur les « mules » de Cappadoce, selon Théophraste ; VIII, 174, sur les onagres en Phrygie et en Lycaonie, d'après Varron ; VIII, 225, les onagres ne dépassent pas la limite qui sépare la Cappadoce de la Cilicie. Voir n. 38 et 39, *supra*. Les auteurs antiques mentionnent l'onagre dans une zone qui va de la Cappadoce à la Phrygie.
53. Pline, *HN*, VIII, 174 : *pullis eorum ceu praestantibus sapore Africa gloriatur, quos lalisiones appellat*, « l'Afrique se vante de produire les jeunes onagres qui ont le meilleur goût : on les appelle lalisions » (sur ce dernier mot, voir Martial, XIII, 97). Arrien, *Cynégétique*, 24.
54. BARNETT & FORMAN 1960, p. 29-30, pl. 103 et 104 ; LION & MICHEL 2006. Aux yeux de certains, les animaux de ces reliefs seraient plutôt des chevaux sauvages, ce qui me semble inexact, voir MASETTI 2015, p. 72-73.



Figure 4. Doura-Europos, banquet et chasse à l'onagre
(relevé ROSTOVITZEFF, BELLINGER & HOPKINS 1936, pl. 42/1).

l'Arménie, que les gazelles et les onagres sont « encore nombreux aujourd'hui en ces lieux »⁵⁵. Nicolas de Damas, dans un fragment des *Histoires* aux allures de roman oriental placé à l'époque lointaine de la monarchie des Mèdes, situe en Babylonie une chasse de Parsondès. Ce dernier, après s'être attaqué à des cerfs et des sangliers, poursuit seul un onagre (τέλος δ' ὄνον ἄγριον). Ensuite, ayant rejoint ses compagnons, « il demanda qu'on envoie au roi l'onagre qu'il avait pris »⁵⁶. On retrouve, à l'époque romaine, cette tradition princière reprise à l'usage d'un aristocrate local sur une peinture murale d'une maison de Doura-Europos (fig. 4), site du moyen Euphrate. À côté d'une scène de banquet et d'un Éros ailé, figure la chasse à l'onagre d'un cavalier archer nommé Bolazéos par une inscription grecque⁵⁷.

C'est dans la région du moyen Euphrate également que Xénophon décrit en témoin oculaire, dans l'*Anabase*, des chasses à l'onagre plus utilitaires. L'expédition où se trouvent les Dix-Mille avance, en ayant l'Euphrate à sa droite, peut-être dans la zone entre le Balikh et le Khabour, à travers un pays défini comme une Arabie, désertique mais très giboyeuse, où la troupe cherche à se ravitailler en chassant des animaux de toutes sortes, dont des autruches, des outardes et des gazelles. Xénophon explique que les onagres qu'on y trouve, plus rapides que les chevaux, doivent être poursuivis en organisant des relais et que leur chair a un goût plus fin que celle des cerfs⁵⁸. Quelques siècles plus tard, Ammien Marcellin, qui se rappelle certainement de l'*Anabase*, montre l'armée de l'empereur Julien progressant, en 363 apr. J.-C., dans la même région où les nombreux onagres vont « en troupe pour déjouer les attaques féroces des lions »⁵⁹. Les *Actes de Thomas*, production apocryphe de la région d'Édesse datée du III^e s. apr. J.-C., mettent en scène quatre onagres d'un troupeau de cette région, des « habitants du désert » qui, miraculeusement, se comportent comme des ânes domestiques et comme des serviteurs de l'apôtre Thomas⁶⁰.

Le plateau jordanien jusqu'au fossé de la mer Morte, qu'on peut prolonger à l'Ouest vers les régions sèches du Sud de la Palestine et à l'Est vers l'oasis basaltique d'Azraq, constitue une autre zone à onagres. L'un des papyrus les plus connus des archives de Zénon de Caunos témoigne de l'envoi de différents animaux rares fait en 257 av. J.-C. par Toubias, l'homme fort du pays ammonite, à Ptolémée II. On y trouve « un hémionagre né d'un âne, [...] deux petits d'hémionagre, un petit d'onagre »⁶¹. Toubias, dont

55. Xénophon, *Cyropédie*, I, 4 ; II, 4.

56. Nicolas de Damas, *Histoires*, frag. 4, éd. trad. E. Parmentier et F. P. Barone, p. 26-29 : ἐκέλευσέ τε ἀποπέμψαι βασιλεῖ τὸν ὄνον ὃν κατέλαβεν.

57. Maison M7 W6.1, mur sud. ROSTOVITZEFF, BELLINGER & HOPKINS 1936, p. 146-167 (C. Hopkins), pl. 42/1. La peinture est conservée au Louvre (inv. AO 17310)

58. Xénophon, *Anabase*, I, 5, 1-3 : πλείστοι ὄνοι ἄγριοι. Arrien, *Cynégétique*, 24, 1-3, cite Xénophon.

59. Ammien Marcellin, XXIV, 8, 5 : *asinorum agrestium [...] ut constipatione densa feroces leonum frustraretur adsultus.*

60. *Actes de Thomas*.

61. *P. Cairo Zen.* 1, 59075 ; voir DURAND 1997, p. 179-184, n° 29 : ἡμιονάγριον ἐξ ὄνου ἔν, [...] πῶλους ἐξ ἡμιοναγρίου δύο, πῶλον ἐξ ὄναγρίου ἓνα. Voir HAUBEN 1984-1986, et n. 42, *supra*.

le manoir se trouve à la limite du plateau et des pentes surplombant la vallée du Jourdain, pourrait s'être procuré ses onagres dans la région, peut-être aux alentours de la mer Morte, et les avoir élevés dans le parc de son domaine de la Birtha, actuel Iraq al-Amir. C'est là que doivent se faire les croisements avec des ânes, pour obtenir des hybrides plus résistants. Dans les papyrus de Zénon, un autre texte concerne un certain Drimulos, qui semble un accompagnateur de petites caravanes ou un agent de transports, en rapport avec les Nabatéens et les Ammonites, activité à laquelle il joint le proxénétisme. Ce personnage vend aussi une ânesse et un onagre⁶². L'affaire se situe dans le même cadre régional et n'est peut-être pas sans rapport avec le domaine de Toubias.

La courte description des hauts faits cynégétiques d'Hérode le Grand par Flavius Josèphe est géographiquement plus imprécise. Elle apparaît comme un écho des chasses princières orientales. Le roi excelle à cette occupation grâce à ses qualités de cavalier :

« il faut dire que le pays nourrit des sangliers et est dans sa majeure partie pourvu de cerfs et d'ânes sauvages »⁶³.

Ânes sauvages et cochons sauvages, bêtes impures interdites par la Loi juive, font ainsi partie du gibier d'un prince qui ne recule pas devant les transgressions. Dans le désert de Judée, quelques siècles plus tard, à la période protobyzantine, saint Sabas a l'apparition d'un onagre qui, au ravin de Siloam, fouille le sol de ses pieds pour boire ; le lendemain, le saint creuse au même endroit et trouve une source à l'emplacement futur de la Grande Laure⁶⁴.

Parmi les représentations d'animaux, si fréquentes sur les mosaïques protobyzantines du Proche-Orient, l'onagre semble peu présent. Certaines images sont imprécises et l'on peut hésiter d'une part entre des onagres et des gazelles sans cornes — par ex. des sujets immatures ou bien les femelles de l'espèce *Gazella subgutturosa* (gazelle à goitre) — et d'autre part entre des ânes domestiques et des ânes sauvages. En principe, les gazelles se distinguent par le sabot fendu et l'oreille courte ; quant aux baudets domestiques, qui sont souvent montrés chargés et accompagnés d'un ânier, ils ne figurent pas en groupe⁶⁵. Néanmoins, des incertitudes demeurent.

Un des tapis de mosaïques retrouvés dans les vestiges d'une grande demeure du IV^e s. apr. J.-C. à Lod, l'ancienne Diospolis-Lyddà entre Jérusalem et Joppé, contient quatre vignettes figurant des fauves qui se jettent sur des herbivores. Parmi ces images, l'une montre un tigre en train d'attaquer un âne, probablement sauvage, dégoulinant de sang⁶⁶. De même, sur les pavements des églises protobyzantines mises au jour à Huarte, en Apamène, pas moins de trois mosaïques, cas exceptionnel, paraissent représenter des onagres aux prises avec des fauves. Dans la nef de la basilique dite de Photios, une tigresse attaque un âne (**fig. 5**) ; dans le bas-



Figure 5. Huarte, mosaïque de la basilique de Photios
© P.-L. Gatier.

62. PSI 4, 406 ; voir DURAND 1997, p. 167-174, n° 27 : πέπρακεν δὲ καὶ τὴν ὄνον τὴν θήλειαν καὶ τὸν [[ον]] ἄγριον.

63. Flavius Josèphe, *Guerre des juifs*, 1, 429 : ἔστι δὲ καὶ σουτρόφος μὲν ἡ χώρα, τὸ πλεον δ' ἐλάφων καὶ ὀνάγων [certains manuscrits ont la leçon ὄνων ἀγρίων] εὐπορος.

64. Cyrille de Scythopolis, *Vie de Sabas*, 101.

65. Les ânes isolés représentés à Pétra, sur les mosaïques de sol de l'église dite « Petra Church », n'ont pas de caractères distinctifs qui permettent de les ranger dans une catégorie précise ; voir STUDER 2001, p. 280 (médaillons 1/22A et C) et 313, p. 285 (médaillons 2/9 A et C) et 319.

66. AVISSAR 1998 ; AVNI *et al.* 2015, *non vidi*.

côté sud du Michaelion, deux ânes, un jaune et un gris, sont poursuivis par un ours ; dans le narthex de la « basilique ancienne », un lion égorge un équidé⁶⁷. À Apamée, Cécile Dulière reconnaît un onagre sur une mosaïque protobyzantine des portiques de la grande colonnade⁶⁸. Il est probable qu'un examen détaillé des mosaïques de la région fournirait quelques exemples supplémentaires.

Cependant, les représentations animalières des mosaïques proche-orientales, dans des scènes de chasse ou dans des poursuites et combats entre animaux, ne doivent certainement pas être considérées comme des photographies de la vie quotidienne locale⁶⁹. La figuration, à Huarte, de tigres, dans un paysage végétal et non dans un amphithéâtre, alors qu'ils étaient absents de la Syrie antique, montre la diversité des modèles utilisés par les artistes. On peut donc se demander si l'image de l'âne (sauvage ?) attaqué par un tigre à Lod et par une tigresse à Huarte n'est pas l'adaptation d'un motif iconographique issu du monde sassanide, où vivent des tigres⁷⁰. Néanmoins, et à défaut de tigres, il n'est pas impossible que la région d'Apamée ait eu une population notable d'onagres dans l'Antiquité. En effet, quelques siècles plus tard, au XII^e s., le fameux prince de Shaizar, Usāma (Ousama) Ibn Munqidh, grand chasseur et grand raconteur de ses exploits cynégétiques, parle de ses chasses à l'onagre dans deux régions de la Syrie : d'une part en Damascène, où il se livre à la chasse aux oiseaux, aux gazelles, aux onagres et aux chevreuils ; d'autre part non loin de Shaizar, où il signale que ce sont les premiers onagres qu'il y voit⁷¹. Il est donc possible que la vallée de l'Oronte, entre Shaizar et Apamée, ait été un habitat pour les onagres. Au total, et en dépit de sa figure ancienne de simple animal du désert, l'onagre paraît avoir affectionné les zones arides situées à proximité des principaux fleuves du Proche-Orient, Euphrate, Oronte et Jourdain, et peut-être aussi les végétations épaisses de ces bords de fleuves.

Un ensemble de plusieurs images, légèrement postérieur à la période prise en compte ici, est particulièrement intéressant. Dans la steppe jordanienne, sur les murs de la résidence princière omeyyade de Qusayr 'Amra, un peu à l'Ouest d'Azraq, des peintures illustrent divers épisodes de la vie de cour en ces débuts de l'époque islamique, dont la chasse à l'onagre⁷². Sur la paroi est de la travée est de la grande « salle d'accueil », une longue scène figure une meute de chiens, accompagnés d'un homme à pied, qui cernent un petit groupe de six animaux aux allures d'onagres (**fig. 6**). Il pourrait y avoir aussi la représentation d'un lion attaquant un autre onagre dans l'une des trois images qui ornent le bandeau situé juste au-dessus de cette scène⁷³. Sur la paroi ouest de la travée ouest, on a représenté la poursuite par trois cavaliers d'un troupeau de dix-sept de ces animaux, cette fois bien reconnaissables à leurs caractères asiniens, sabots et longues oreilles, et à leurs tailles diverses, qui montrent les différents âges des bêtes (**fig. 7**). Les onagres sont poussés dans un enclos de cordes tenues par des rabatteurs agitant des drapeaux et des torches, vers des filets qui en occupent l'extrémité. Les chiens sont absents de cette

67. CANIVET & CANIVET 1987, p. 199, pl. 99/1 et 100/2 ; p. 224, pl. 120/2 et 127/2, p. 247, pl. 151/1 et 153.

68. DULIÈRE 1974, p. 31 et pl. IX. En Afrique du Nord, des onagres figurent sur certaines mosaïques de chasses.

69. Distinction, chère à François Poplin, entre le bestiaire et la faune. Il ne sera pas question ici de la représentation de l'onagre (ὄναγριος) tuant le serpent, parmi les peintures murales d'un tombeau d'époque hellénistique à Marisa, en Palestine du Sud. Il est évident, en dépit des interprétations hésitantes de Jacobson (JACOBSON 2007), que cette image ne témoigne pas de la faune locale, mais d'un bestiaire qui accueille des animaux exotiques et fantastiques.

70. Sur les représentations, dans le monde iranien tardo-antique et médiéval, de l'onagre attaqué par un fauve et de la chasse à l'onagre du roi sassanide Bahram V — dit Gour « l'onagre » — voir, entre autres, BOUTON 1947 ; STCHOUKINE 1972 ; JABBUR 1995, p. 104-105 ; FOWDEN 2004, p. 96. La légende de Bahram Gour, qui aurait tué d'une seule flèche un lion et l'onagre qui l'attaquait, connaît un succès durable à l'époque islamique, illustré par les arts précieux et par la poésie.

71. Usāma Ibn Munqidh, *Des enseignements de la vie*, trad. Miquel, p. 387 et 421. Par ailleurs, on peut rappeler que la description antique la plus précise de l'apparence de l'onagre se trouve chez le poète d'Apamée du III^e s. apr. J.-C. qu'on nomme Oppien d'Apamée, *Cynégétique*, III, 183-250, sans que ce soit un argument fort en faveur de la présence de l'animal en Apamène. JABBUR 1995, p. 105, n. 23, cite Ibn Khallikān (XIII^e s.) qui mentionne les chasses à l'onagre d'un prince omeyyade près de Jaroud, dans le Qalamoun, en Damascène.

72. FOWDEN 2004, p. 85-114. La publication la plus complète est récente, VIBERT-GUIGUE & BISHEH 2007. MASETTI 2015 est mal informé. Des travaux de nettoyage et de restauration, en cours à l'heure actuelle, renouvellent complètement la lecture des images. Malheureusement, ils n'ont pas encore concerné les trois peintures de la chasse aux onagres.

73. FOWDEN 2004, p. 91 et p. 252, fig. 61. VIBERT-GUIGUE & BISHEH 2007, pl. 53 et 130 e.

scène. Dans la travée est, sur la paroi nord, six chasseurs à pied tuent, avec des piques et des dagues, six onagres enfermés dans l'enclos de filets qui paraît avoir été refermé (fig. 8-9) ; sur la paroi sud, une autre scène de mise à mort paraît concerner plutôt des gazelles. Deux onagres semblent également figurés dans les petits panneaux losangés ornés d'animaux sur la voute de la « pièce à banquet ». Pour revenir à la « salle d'accueil », on a donc peint, parmi d'autres images, trois épisodes successifs d'une chasse aristocratique : on débusque le gibier, avant de le pousser vers des filets où il se trouve prisonnier et finalement de l'abattre. Les peintures de Qusayr 'Amra ont la grande originalité d'être les seules images détaillées d'une chasse à l'onagre, mais elles idéalisent la vie noble et ne représentent pas nécessairement des scènes qui se sont déroulées à proximité du château. Par rapport aux autres témoignages, elles montrent une technique différente, puisqu'elles illustrent une chasse à courre, sans armes de jet, qui se termine par un hallali dans des filets.

La présence de l'onagre est avérée au XIX^e s. et au tout début du XX^e dans les deux principales régions où il est signalé dans l'Antiquité : la Haute-Mésopotamie et le Nord-Ouest de la péninsule Arabique, avec les zones du Sud et de l'Est de la Jordanie actuelle. Layard rencontre au milieu du XIX^e s. des onagres vers Tel Afer, entre Mossoul et le Jebel Sinjar, aussi rapides que les gazelles et très difficiles à rattraper pour les meilleurs chevaux⁷⁴. Il écrit que les bédouins prennent parfois les petits au printemps et les élèvent au lait dans leurs campements. Peu après, le voyageur livournais Carlo Guarmani écrit :

« À la fin de l'hiver, beaucoup de Saleib [Şlayb, membres de tribus spécialisées dans la chasse à la gazelle et l'élevage des ânes] traversent l'Euphrate pour aller chasser l'âne sauvage en Mésopotamie, n'en trouvant plus dans le Tammard [le *hammad* ou désert syrien] ; ils en prennent un certain nombre vivants et s'en servent pour faire saillir leurs ânesses. Les produits mâles sont ensuite castrés et vendus à l'âge de deux ans jusqu'à cent thalers medgidi chaque »⁷⁵.

Quelques années plus tard, Lady Anne Blunt voit à Raqqa un petit âne sauvage d'un an, qui a été capturé tout jeune, qui paraît apprivoisé, mais est resté très sauvage, et qui mord la queue des juments avec qui il est élevé⁷⁶. Elle le décrit avec une large ligne sombre dans le dos⁷⁷, de courtes oreilles, des jambes de cervidé et la croupe tombante. Elle signale aussi que les ânes sauvages sont nombreux dans le Sinjar. Musil, à l'occasion de son passage en 1917 à Rawa, sur la rive est de l'Euphrate, parle des onagres de cette région de l'Iraq non loin de la Syrie : un puits est fréquenté par ces animaux rares qui se cachent dans les ravins environnants. Alois Musil ne semble pas en avoir aperçu, mais son guide avait eu l'occasion de rencontrer un troupeau d'une soixantaine de bêtes ; ils sont chassés et mangés et leur peau sert à diverses fabrications ; on les utilise également pour des croisements avec les ânes domestiques⁷⁸.

Burckhardt signalait que, dans la région méridionale du Wadi Sirhan vers le Djof (Djawf dans l'actuelle Arabie Séoudite), les Arabes Sherarat chassaient l'âne et le mangeaient « secretly »⁷⁹. Ils vendaient leurs peaux et leurs sabots à des artisans itinérants chrétiens ou dans les villes syriennes ; avec les sabots, on faisait des anneaux que les fellahs de Syrie orientale portaient au pouce ou fixés à une corde autour du bras pour lutter contre les rhumatismes. Pour sa part, Musil assurait qu'il y avait des onagres, au siècle précédant son passage, vers la grande vallée du Wadi Sirhan, mais que le dernier âne sauvage du secteur avait été tué près d'un puits, non loin d'Azraq, c'est-à-dire à l'extrémité nord de cette vallée, dans l'actuelle Jordanie⁸⁰. À propos de Kérak et du pays de Moab à l'Est du Jourdain, le Père Antoine Jausen notait, au début du XX^e s., que « l'âne sauvage est chassé de la façon suivante ;

74. LAYARD 1849, t. 1, p. 324-325. Voir HARRISON 1972, p. 622, qui fait un décompte presque exhaustif des témoignages des voyageurs sur les onagres, depuis la fin du XVI^e s. jusqu'au milieu du XX^e.

75. GUARMANI 1866, p. 126.

76. BLUNT 1879, vol. 1, p. 82 et 240.

77. Au début du III^e s., Oppien d'Apamée, *Cynégétique*, III, 187, évoque « la raie noire qui traverse le milieu de son dos » : ταινίη δὲ μέλαινα μέσην ῥάχιν ἀμφιβέβηκε.

78. MUSIL 1927a, p. 74 et 156 (un autre puits à onagres, vers Ramadi) ; 1927b, p. 270.

79. BURCKHARDT 1822, p. 666.

80. MUSIL 1927b, p. 270.

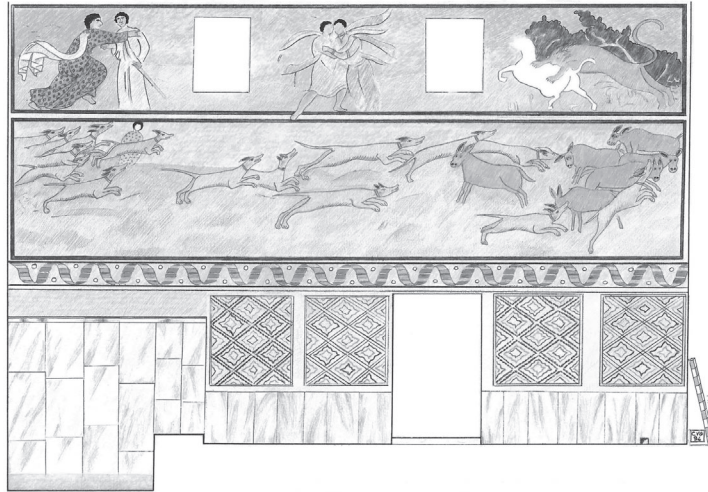


Figure 6. Qusayr 'Amra
(restitution VIBERT-GUIGUE & BISHEH 2007, pl. 130e).

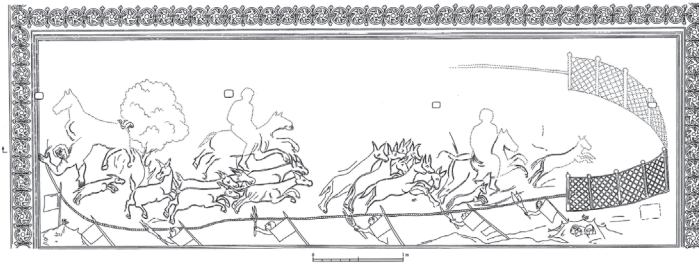


Figure 7. Qusayr 'Amra
(relevé VIBERT-GUIGUE & BISHEH 2007, pl. 27).



Figure 8. Qusayr 'Amra
© Julien Aliquot.



Figure 9. Qusayr 'Amra
(relevé VIBERT-GUIGUE & BISHEH 2007, pl. 51).

lorsque le nomade l'aperçoit, il soulève le sable pour former une colonne de poussière ; à cette vue, l'âne sauvage s'approche et le chasseur l'abat ; sa chair est mangée par quelques Arabes »⁸¹. Ces deux derniers témoignages, bien que moins assurés, semblent montrer dans cette région une disparition de l'onagre plus ancienne qu'en Mésopotamie.

Dans les deux ensembles régionaux, rien ne prouve que la raréfaction de l'onagre ait été continue et uniforme depuis l'Antiquité, ou même depuis la fin de l'époque médiévale. Les experts diront si l'usage croissant des armes à feu au cours des deux derniers siècles a joué un rôle plus néfaste que la transformation du milieu naturel dans la disparition d'un animal dont la présence n'était cependant pas massive dans le Proche-Orient antique. Les rares chasses à l'onagre antiques, toutes aristocratiques ou militaires, sur lesquelles nous avons des témoignages, consistent essentiellement à pourchasser les bêtes au moyen de cavaliers qui les abattent avec des armes de jet, flèches ou javelots, ou bien — sur les peintures de Qusayr 'Amra — qui les poussent vers des filets. Les chasses du XIX^e et du XX^e s. ont plus l'allure d'embuscades près des points d'eau, mais la poésie arabe antéislamique montre déjà la même tactique, avec des archers dissimulés autour des mares⁸².

La viande d'onagre

La chair d'âne, sauvage ou non, interdite aux juifs, semble avoir été consommées sans hésitation par les Iraniens. Quand il décrit un repas d'anniversaire chez les Perses, Hérodote précise :

« les riches se font servir un bœuf, un cheval, un chameau, un âne, rôtis tout entiers dans des fours ; les pauvres, de menu bétail »⁸³.

Dans une énumération qui ne comporte que des animaux domestiques, il est probable qu'il n'est pas question de l'onagre, mais bien de son cousin le baudet. Pour les Grecs et les Romains, le lien entre l'alimentation carnée et l'homme passe par le sacrifice, pour les animaux domestiques essentiellement, ou par la chasse. Le philosophe néo-platonicien du III^e s. apr. J.-C., Porphyre, en même temps qu'il combat l'idée que l'animal est destiné à servir de nourriture à l'homme, s'efforce de rationaliser le rapport entre la consommation de la viande et le sacrifice sanglant, en comprenant pourquoi certains animaux domestiques sont sacrifiés et d'autres non :

« Mais, si juste que soit la guerre contre les bêtes, nous nous abstenons de toucher à une grande partie de celles qui vivent avec les hommes. C'est ainsi que les Grecs ne mangent ni chien, ni cheval, ni âne... Aucun Grec n'a jamais sacrifié de chameau ou d'éléphant aux dieux, pour la bonne raison que la Grèce ne nourrit pas ces animaux »⁸⁴.

L'âne domestique, qui ne semble pas avoir fait l'objet d'un sacrifice grec, doit donc être vu comme immangeable, contrairement à l'onagre sauvage, qui appartient au monde de la chasse.

De la sorte, la consommation par l'armée des Dix-Mille des onagres chassés près de l'Euphrate ne semble créer aucune difficulté chez les Grecs de l'expédition, puisque Xénophon note que la chair de ces ânes sauvages ressemble, en plus fine, à celle des cerfs⁸⁵. Il ne faudrait pas cependant conclure de cet épisode que les Grecs se nourrissaient tranquillement d'âne. Le contexte militaire et les nécessités du ravitaillement, d'une part, la présence d'accompagnateurs perses, d'autre part, l'insistance avec laquelle Xénophon range ces animaux sauvages dans la catégorie du gibier, enfin, montrent le caractère particulier de cette nourriture.

81. JAUSSEN 1907, p. 284.

82. Voir FOWDEN 2004, poème par Abū Dhu'ayb ; également BAKHOUCHE 2002, poème du VII^e s.

83. Hérodote, I, 133.

84. Porphyre, *De l'abstinence*, I, 14, 3-4.

85. Xénophon, *Anabase*, I, 5, 1-3.

On rencontre un autre type de consommation de la viande d'âne à Rome. Au 1^{er} s. apr. J.-C., Pline l'Ancien rappelle que l'onagre est connu des Romains qui le mangent. Quant à l'âne domestique, « c'est Mécène qui a introduit l'usage de manger de l'ânon ; on le préférait alors de beaucoup à l'onagre ; après lui, la mode en a passé »⁸⁶. L'encyclopédiste signale aussi que les jeunes onagres qui ont le meilleur goût sont les *lalisiones* africains⁸⁷. Il me semble qu'il y a dans ces textes une double manière de neutraliser ou d'accommoder une information bizarre ou un peu choquante. D'une part, l'onagre est éloigné de l'âne, par son nom grec et son surnom africain, pour bien l'identifier à un gibier et, d'autre part, la consommation de la viande d'âne domestique est limitée au court moment de snobisme d'un cercle aristocratique urbain de l'époque d'Auguste.

Les réflexions de Galien, au 2^e s. apr. J.-C., montrent bien que la viande d'âne n'est pas banale et qu'elle fait difficulté :

« À Alexandrie, on mange même la viande des ânes et il y en a qui mangent aussi la viande des chameaux »⁸⁸.

Le médecin pergaménien compare aussi les diverses viandes. Celle des ânes sauvages jeunes et en bonne santé se rapproche de celle des cerfs, de mauvaise qualité⁸⁹ ; celle des vieux ânes domestiques est encore pire, désagréable à manger comme celle des chevaux et des chameaux, et « ceux qui en mangent ressemblent aux ânes et aux chameaux d'esprit et de corps » ; dans certains pays, on mange des ânes « qu'ils soient en bonne condition ou qu'ils soient sauvages »⁹⁰. Galien expose ici la théorie classique de l'alimentation carnée qui veut que les hommes acquièrent les particularités des animaux dont ils se nourrissent. On peut comprendre que la chair médiocre des animaux de bât est consommée par des hommes médiocres et en conclure qu'elle est probablement bon marché et qu'elle constitue une nourriture des gens de peu. La disponibilité en viande de bêtes de somme devait être abondante à Alexandrie, puisque le grand port était le point d'aboutissement ou de départ de nombreux transports terrestres à dos d'animal. Dans les villes, les viandes d'équarissage nourrissaient le menu peuple.

L'archéozoologie livre quelques éléments de comparaison et de discussion des textes. Encore faut-il rappeler que les archéozoologues ont souvent peine à déterminer si ces restes proviennent d'animaux qui ont été découpés pour être consommés ou s'ils appartenaient à des cadavres qui n'ont pas connu ces opérations de boucherie. Les traces de découpe, de fragmentation volontaire ou de cuisson ne sont pas toujours visibles et quand elles le sont, il faut qu'elles soient recherchées, identifiées et signalées. Il n'est pas toujours aisé de déterminer précisément les espèces et sous-espèces d'équidés et en particulier de distinguer l'âne domestique de l'onagre, sans parler des hybrides. Ajoutons à cela que la stricte comparaison des résultats chiffrés des différents travaux, avec des méthodes de fouille et de comptage différentes, n'est pas possible. Quoi qu'il en soit, les études d'archéozoologie apportent des indications utiles à notre propos.

À Tell Sheikh Hamad, l'ancienne Dur-Katlimmu des Assyriens, sur le Bas-Khabour, à une période qui s'étend du Bronze récent (XIV^e s.) à la fin de l'âge du Fer (VI^e s.), antérieurement à celle qui est envisagée ici, l'essentiel des os d'équidés appartiennent à des onagres, bien différenciés semble-t-il des ânes et des hybrides, parmi lesquels un hybride âne-onagre⁹¹. La consommation de gibier fournit 44,1 % des os retrouvés dans la citadelle du Bronze récent, un ensemble où prédominent les onagres, les cervidés et les gazelles. En revanche, dans la ville basse II, de l'âge du Fer, le gibier ne correspond

86. Pline, *HN*, VIII, 170 : *Pullos earum epulari Maecenas instituit, multum eo tempore praelatos onagris ; post eum interiit auctoritas saporis asino.*

87. Pline, *HN*, VIII, 174.

88. Galien, *Sur les facultés des aliments*, 1, 2 (VI, 486) : ἐν Ἀλεξανδρείᾳ δὲ καὶ τὰ τῶν ὄνων ἐσθίουσιν, εἰσὶ δ' οἱ καὶ τὰ τῶν καμήλων.

89. Il y a probablement un souvenir de la comparaison, positive celle-là, faite par Xénophon, *Anabase*, I, 5, 1-3.

90. Galien, *Sur les facultés des aliments*, 3, 1 (VI, 661-663) : ... ὅταν εὐεκτοῦντες τύχῳσιν, ὥσπερ οἱ ἄγριοι.

91. BECKER 2008.

plus qu'à 15 % des restes animaux. Les onagres sont donc relativement nombreux dans la région et les consommateurs de gibier (militaires ?, aristocrates ?) du Bronze récent les apprécient. Non loin de là, à Tell Sabi Abyad, sur le Balikh, dans un ensemble d'os daté entre 1200 et 1175 BC, au Bronze récent, on rencontre une grosse proportion de 23,6 % d'os d'équidés, dont des onagres, sans que soit précisé la quantité de ceux qui portent des traces de démembrement ou de découpe ⁹².

Le site archéologique de Jebel Khalid, sur la rive occidentale du moyen Euphrate, abrite les vestiges d'une colonie militaire séleucide et témoigne de la présence de Grecs ou de populations hellénisées pendant une période brève qui se limite à l'époque hellénistique. Les restes animaux, très abondants, y ont été analysés en détail par des spécialistes ⁹³. L'importance des os d'équidés, majoritairement des ânes domestiques ou sauvages semble-t-il, bien que les publications manquent de précision sur ce point, y a été remarquée depuis longtemps. Par exemple, dans les trouvailles des campagnes 1986-1996 identifiées par Dominic Steele — sachant que les 10 819 os indéterminés représentent 46,7 % du total — les équidés occupent la deuxième place en nombre, avec 1 050 spécimens, soit 4,5 % du total, derrière les 8 263 os d'ovins et caprins qui viennent en première place et correspondent à 35,3 % du total ⁹⁴. Ensuite, dans l'ordre décroissant, les restes des bovins (3,9 %), des porcs (2,1 %), des cervidés (1,1 %), des gazelles (1,1 %) et des chameaux (0,6 %) se suivent. Particularité remarquable à propos des restes d'équidés, les traces de découpe sont fréquentes. D'autres ensembles du même site fournissent des résultats légèrement différents, en donnant parfois un peu plus d'importance aux bovins, mais les conclusions des campagnes 1986-1996 peuvent globalement être étendues à l'ensemble du site. La présence des restes d'équidés est à ma connaissance largement supérieure à ce qu'on observe dans la plupart des sites du Proche-Orient romain et protobyzantin, auxquels il faut comparer Jebel Khalid, puisqu'on dispose de bien peu d'informations sur les sites hellénistiques proche-orientaux. Il me semble probable que la majorité des ânes mangés à Jebel Khalid ne sont pas des bêtes de somme — sinon les restes de chameaux seraient largement moins rares — mais des onagres, produits de la chasse dans les steppes aux abords du fleuve. La quantité relativement importante des cervidés et des gazelles, auxquels on ajouterait ceux parmi les porcs qui pourraient être considérés comme des sangliers, montre l'importance de la chasse dans l'alimentation des colons militaires grecs de ce site. D'une certaine manière, les choix alimentaires ne paraissent pas très différents dans ce groupe social que dans celui qui occupait l'acropole de Dūr-Katlimmu plusieurs siècles auparavant.

Au XIX^e s., Burckhardt notait que les bédouins du Wadi Sirhan cachaient le fait qu'ils mangeaient de l'onagre et Layard remarquait qu'en Haute-Mésopotamie les Arabes, c'est-à-dire les bédouins, en mangeaient, ce qui correspond à l'observation du Père Antoine Jaussen, dans le pays de Moab du début du XX^e s., où cette viande était consommée par « quelques Arabes » ⁹⁵. Dans les trois cas, cela signifie que les citadins et les villageois s'en dispensaient, et probablement aussi les chrétiens. Les Yézidis du Sinjar, selon Lady Blunt, mangeaient l'âne sauvage, fréquent dans la région, mais ni l'âne domestique ni le porc ⁹⁶. Ainsi, jusqu'à sa disparition, la viande d'onagre est restée problématique. Dans l'Antiquité, beaucoup l'assimilent à la viande d'âne domestique, comme les juifs et une partie des chrétiens, qui la refusent absolument, et comme nombre de citadins ou de villageois, qui la trouvent de mauvaise qualité. D'autres, en particulier les aristocrates iraniens, les bédouins et les militaires, la considèrent comme un gibier comestible, voire agréable au goût.

92. CAVALLO 2002.

93. MAIRS 1995 ; MAIRS 2000 ; STEELE 2002 ; MAIRS 2003 ; WESSELINGH 2011. Les publications ne sont pas cumulatives mais distinctes. Cependant, Mairs établit en 2000 des tableaux comparatifs entre ses résultats et ceux de Steele, alors sous presse.

94. STEELE 2002, p. 129-131.

95. BURCKHARDT 1822, p. 666 ; LAYARD 1849, t. 1, p. 324-325 ; JAUSSEN 1907, p. 284.

96. BLUNT 1879, t. 1, p. 333.

MANGER DU CHAMEAU

Les mangeurs de chameau

Nous avons vu que les nomades, définis comme Arabes, Ismaélites, Agarènes ou Saracènes, étaient décrits par les Anciens comme des buveurs de lait et aussi comme des mangeurs de viande, et particulièrement de celle des chameaux. Porphyre de Tyr, dans sa réflexion sur le lien entre le sacrifice et la consommation de la viande soutient qu'en Égypte, en Phénicie et à Chypre le porc n'est pas sacrifié aux dieux et que les hommes s'en abstiennent, mais « cela n'a pas plus de signification que si nous refusions, nous, de manger du chameau »⁹⁷. Laissons de côté le fait que le philosophe tyrien parle aux Grecs, en se considérant comme l'un des leurs, et fait mention de rites égyptiens, chypriotes et phéniciens, qu'il met à distance de lui-même et de ses auditeurs. Porphyre, sans montrer de dégoût, explique que les Grecs ne mangent pas de chameau à la fois parce que cet animal ne leur est pas familier et parce qu'ils ne le sacrifient pas.

On pourrait donc penser que, par contraste, les sacrifices de chameaux sont fréquents au Proche-Orient antique, mais il n'en est rien. À ce jour, on n'a trouvé dans aucun sanctuaire de cette région, y compris à Palmyre, à Pétra et à Bostra, d'inscription ou de relief qui fasse état d'un sacrifice de chameau⁹⁸. Les fouilles et études archéozoologiques ne signalent jamais la présence d'os de camélidés dans les dépotoirs des sanctuaires, même dans le territoire nabatéen⁹⁹. Il est cependant probable que certains lieux de culte situés sur les marges et fréquentés par les nomades livreront un jour des documents sur ces sacrifices. Diodore de Sicile écrit en effet que dans la Palmeraie (du Sinaï), on célèbre tous les quatre ans une panégyrie et que les peuples voisins y viennent « pour sacrifier aux dieux du sanctuaire des hécatombes de chameaux bien engraisés »¹⁰⁰. On a vu ci-dessus que, dans le Sinaï également, les *Narrationes* du Pseudo-Nil décrivaient le sacrifice d'un chameau par les barbares du secteur. Il ne se déroule pas dans un sanctuaire et semble s'apparenter aux divers sacrifices d'oblation ou d'expiation connus dans l'Arabie pré-islamique et islamique et pratiqués dans le monde bédouin¹⁰¹.

Quinte-Curce explique comment le satrape de Bactriane avait nourri l'armée d'Alexandre avec deux mille chameaux. Une anecdote voisine rapportée par Élien montre aussi Alexandre et ses compagnons se nourrissant en Bactriane de la chair plus ou moins crue, amère et difficile à digérer, de chameaux et d'autres bêtes de somme, pour se sortir de graves difficultés de ravitaillement¹⁰². Ces deux textes, qui témoignent de la consommation exceptionnelle de viande de chameau bactrien, à l'intérieur du monde iranien et face à une situation grave, n'illustrent aucunement le rapport habituel des Grecs avec cette nourriture. Dans la *Vie de Syméon le Fou* écrite par Léontios de Néapolis, le saint, qui — dans la ville d'Émèse au VI^e s. — aime multiplier les bouffonneries et les provocations, se rend chez le diacre Jean au moment où on suspend les salaisons ; il en découpe un morceau et l'engloutit cru. Le diacre compréhensif lui dit :

97. Porphyre, *De l'abstinence*, I, 14, 4 : ὁμοίον ἐστὶ τῷ μηδ' ἂν ἡμᾶς ἐθελῆσαι καμήλια ἐσθίειν. Jérôme, *Adversus Jovinianum*, 2, 7, reprend ce raisonnement ; voir n. 16, *supra*.

98. L'inscription *IGLS*, VII, 4041, plaquette de bronze du sanctuaire de Hosn Soleiman, dans l'arrière-pays de la cité phénicienne d'Arados, où l'on rencontre l'hapax τὸ καμήλι, est trop obscure pour être utilisée ici.

99. François Villeneuve, que je remercie, me confirme cette absence des chameaux dans les restes d'ossements retrouvés à Dharih et datés de l'époque du sanctuaire païen. Par ailleurs, les diverses publications concernant le sanctuaire de Khirbet Tannur non loin de Dharih ne signalent pas d'os de chameaux.

100. Diodore, *Bibliothèque historique*, III, 43, 1 : καμήλων εὐ τεθραμμένων ἑκατόμβας τοῖς ἐν τῷ τεμένει θεοῖς θύσοντες.

101. Rappelons l'ouvrage controversé de J. Chelhod, sur le sacrifice avant et après les débuts de l'islam, CHELHOD 1955, et le compte rendu de RODINSON 1956. Voir DIRBAS 2014. Parmi les ouvrages décrivant la pratique des sacrifices, JAUSSEN 1907, p. 337-363, p. 369 ; JAUSSEN & SAVIGNAC 1914, p. 68-70.

102. Quinte-Curce, *Histoires*, VIII, 4, 19 ; Élien, *Histoire variée*, XII, 37.

« Pour de vrai, tu ne me scandaliseras pas, même si tu manges tout cru un morceau de chameau. Au reste, fais tout ce que tu veux »¹⁰³.

Il faut comprendre non pas que le diacre conserve chez lui de la viande de chameau, mais qu'il évoque une nourriture encore plus repoussante que ses salaisons crues.

Dans la société bédouine « traditionnelle », c'est-à-dire celle que les voyageurs européens ont pu observer entre le XVIII^e s. et le début du XX^e, certains usages bien attestés éclairent des situations et des comportements que les documents des périodes antérieures ne permettent que d'entrevoir. Un chamelon de moins d'un an pèse une quarantaine de kilogrammes (**fig. 10**), mais un animal d'une quinzaine d'années — âge d'une maturité avancée — peut fournir plus de 300 kg de viande¹⁰⁴. La viande ne se conserve pas et elle doit donc être rapidement utilisée : il n'est jamais question de salage ou de fumage¹⁰⁵. Hormis la bosse, réserve de graisse que les bédouins faisaient fondre pour la stocker dans des récipients et l'utiliser à la manière du saindoux¹⁰⁶, les morceaux préférés étaient ceux situés immédiatement sous cette bosse (**fig. 11**). À la fin du XVIII^e s., à propos de son séjour à Alep, Alexander Russell signale « que le chameau ne fait pas partie de la nourriture des citadins, mais que sa chair, s'il est jeune, est très prisée des bédouins et que, quand dans une caravane un chameau est accidenté, il est immédiatement abattu pour le profit général »¹⁰⁷.

Les bédouins, dont les voyageurs s'accordent à souligner la frugalité, mangent rarement leurs chameaux. La réception d'un hôte de marque, une fête ou un sacrifice leur



Figure 10. Chamelle et chamelon en Palmyrène
© Julien Aliquot.



Figure 11. Souk d'Alep, 2008 :
présentation de la bosse d'un chameau
dans une boucherie © Étienne Kordos.

103. Léontios de Néapolis, *Vie de Syméon le Fou*, 27 : Ὅντως οὐ σκανδαλίζεις με, ἐὰν φάγῃς ἀπὸ καμηλίου ὀμόν· λοιπόν, εἴτι θέλεις, ποιήσον (cf. trad., p. 147-148 et texte p. 92). Il n'y a pas à corriger le texte de « viande de chameau » à « saucisse » (καμήλιον/καμίνιον), idée de Lietzmann considérée comme « point soite » par Festugière, p. 210.

104. BULLIET *et al.* 2000. STUDER 1996, estime que pour un poids de 450 à 650 kg, un chameau adulte fournit entre 270 et 390 kg de viande et de graisse.

105. Il existe quelques modes de conservation peu attestés, qui semblent anecdotiques. JABBUR 1995, p. 219 : « the bedouins may store some of the meat after cooking it and rendering the fat out of it, or cutting it into long thin strips that dry and keep for a long time ».

106. IRBY & MANGLES 1823, p. 264 ; JAUSSEN & SAVIGNAC 1914, p. 83, sur le mauvais goût de cette graisse, de qualité moindre que le beurre ; MUSIL 1928a, p. 97 ; DOUGHTY 1936, vol. 2, p. 231.

107. RUSSELL 1794, vol. 2, p. 165-166.

fournissent l'occasion d'abattre un animal, jeune de préférence, soit un chamelon de lait âgé d'un an ou moins, soit un chameau engraisé n'ayant pas atteint la maturité, qui se situe assez tard, vers l'âge de quatre ou cinq ans. Pour cela, dans les grandes tribus et chez les chefs importants, on élève des animaux dispensés de transporter des charges et engraisés à part¹⁰⁸. Une deuxième occasion, inopinée celle-là, est procurée par l'accident d'une bête qui se blesse et qu'il faut achever pour ne pas gâcher sa viande¹⁰⁹. Mais on peut aussi vendre cette viande aux habitants d'une oasis ou d'une autre ville¹¹⁰. À Aneyza, dans le Nejd, lors du passage de Doughty dans les années 1880, le mouton est la bonne viande, tandis que la chair du chameau est vendue aux pauvres. Jaussen fait un constat voisin à Naplouse au début du xx^e s. : le mouton est le plus cher, suivi par le bœuf, puis par le chameau¹¹¹. Cependant, selon Burckhardt, dans le Djof, une oasis du Nord-Ouest de la péninsule Arabique, les artisans se font payer par les bédouins en chameaux et ils en mangent presque tous les jours¹¹².

Les viandes grasses sont considérées comme les plus agréables. La cuisson bouillie paraît être préférée, en prévoyant le banquet à l'avance ou bien en faisant patienter les invités. On découpe de grosses portions qu'on fait cuire dans de vastes marmites (**fig. 12**). Musil raconte sa réception par un chef de tribu qui fait tuer une vieille chamelle grasse, avant de la faire servir bouillie, longtemps après, au milieu de la nuit¹¹³. Ailleurs, il explique comment, en cours de route dans le désert, une chamelle de monte affaiblie avait été abattue, mais sa viande dépourvue de toute graisse était restée très dure et pratiquement immangeable, même après avoir été bouillie pendant plus de cinq heures¹¹⁴. Le voyageur suisse Johann Ludwig Burckhardt, de passage au sanctuaire musulman du prophète Aaron près de Pétra, note la présence de trois marmites pour faire cuire les viandes des sacrifices, dont la plus grande pour celle des chameaux¹¹⁵. Sur quelques



Figure 12. Manuscrit arabe d'Irak, de 1237, par al-Wasiti (Al-Hariri, *Maqāmāt*, d'après GUESDON & VERNAY-NOURI 2001, p. 114).



Figure 13. Amman, 1935 : préparatifs d'un banquet de chameaux (Library of Congress, fonds de l'American Colony of Jerusalem, Photo John D. Whiting).

108. SÂYIGH 1991, p. 135.

109. VERNIER 1938, p. 180.

110. DOUGHTY 1936, vol. 2, p. 231 : vente de la viande d'une chamelle morte en vèlant.

111. DOUGHTY 1936, vol. 2, p. 371 ; JAUSSEN 1927, p. 207.

112. BURCKHARDT 1822, p. 663.

113. MUSIL 1926, p. 18.

114. MUSIL 1928b, p. 10.

115. BURCKHARDT 1822, p. 431. DOUGHTY 1936, vol. 2, p. 74, décrit des chaudrons « so great that in one of them may be seethed the brittled meat of a camel ».

photos du festin offert par l'émir hachémite Abdallah I^{er} de Transjordanie au prince héritier de la dynastie séoudienne, en août 1935 à Amman, on voit de gigantesques chaudrons où bouillent les pièces de chameaux (**fig. 13**). Par ailleurs, une grande réception peut réunir à la fois des plats de chameau et de mouton ¹¹⁶. Dans le cas d'un repas impromptu et souvent urgent, il semblerait qu'on fasse volontiers griller les morceaux de l'animal qu'on vient d'abattre. Au demeurant, des modes de cuisson différents coexistent vraisemblablement assez souvent, la viande étant d'abord rôtie dans la matière grasse puis longuement cuite dans l'eau, à la manière de l'actuel *mansaf* jordanien ¹¹⁷.

Burckhardt a décrit la rapidité avec laquelle, en moins d'un quart d'heure, un chameau est découpé. Si on dispose d'eau, on lave les entrailles ; sinon, on les fait directement griller. Selon Burckhardt, le foie et les poumons de tous les animaux sont en général mangés crus et beaucoup de bédouins avalent aussi des morceaux de viande crue ¹¹⁸. Vernier parle de rate mangée crue, mais pour Jaussen, les « Arabes » du pays de Moab ne mangent pas de viande crue, mis à part le foie ¹¹⁹. Par ailleurs, plusieurs voyageurs mentionnent les recours qu'auraient les bédouins dans les situations désespérées : ils tueraient leur monture pour boire l'eau résiduelle de son estomac ¹²⁰ ou prélèveraient du sang sur l'animal vivant ¹²¹. Des pratiques proches de celles que signalent ces auteurs ont pu exister dans l'Antiquité et alimenter les reproches sur la consommation des chairs crues ou du sang, comme nous l'avons vu en particulier chez Clément d'Alexandrie.

Les voyageurs européens expriment des avis divers sur les qualités gustatives de la viande de chameau. Pour Guarmani, elle est « moins insipide que beaucoup de voyageurs n'ont voulu le faire croire » ¹²². Petermann se montre peu indulgent pour une chair dure et une graisse au goût désagréable ¹²³. En général, cette viande est appréciée quand elle provient de jeunes animaux ¹²⁴ et l'on convient qu'elle vaut mieux que sa réputation.

Fathallah Sāyigh, un chrétien alépin, a été le serviteur de Théodore-Jules Lascaris de Vintimille, « l'espion de Napoléon » au Proche-Orient, dans les années 1810-1814. Il fait le récit d'un banquet offert à son maître et à lui-même dans un camp à l'Est de Palmyre et d'Erek :

« Le lendemain, l'émir Muhanna fit immoler un chameau en notre honneur. M'étant renseigné, j'appris que lorsque les Bédouins veulent manifester beaucoup de considération à un hôte qui leur est particulièrement cher, ils lui sacrifient un chameau, mesurant ainsi l'importance du convive à la taille de la bête qu'ils tuent pour le recevoir. C'était la première fois que nous mangions de la chair de cet animal ; nous trouvâmes qu'elle avait la saveur de la viande de gazelle » ¹²⁵.

Sāyigh compare les viandes : celle du chameau est plus grasse et plus rouge que celle du mouton ¹²⁶. Au Proche-Orient, les sédentaires, a fortiori les citadins et les chrétiens, ne mangent pas de chameau, comme le signale Russell pour Alep. À Damas, selon Julius Heinrich Petermann, c'est une nourriture

116. SĀYIGH 1991, p. 162, vers 1810-1814, repas de dix chameaux et vingt-cinq brebis.

117. GUARMANI 1866, p. 44 : « vers le soir, on prépara une montagne de viande, *tell-el-lakem*, pour les chefs et pour moi ; la montagne de viande est un chameau entier rôti ». PETERMANN 1865, p. 419, indique qu'à Damas les gens qui mangent du chameau le font cuire de toutes les manières ou bien le hachent pour préparer des *kubbé*. Voir MUSIL 1928a, p. 96-97, sur les modes de cuisson.

118. BURCKHARDT 1822, p. 592.

119. JAUSSEN 1907, p. 65 ; VERNIER 1938, p. 190. RASWAN 1936, p. 82-84, qui décrit un festin de chameau, signale que les hommes ne mangent pas la cervelle qui, comme les cœurs des outardes et autres oiseaux, les rendrait craintifs.

120. CORANCEZ 1816, p. 79-80 ; JAUSSEN 1907, p. 70 ; JAUSSEN & SAVIGNAC 1914, p. 83-84 ; JABBUR 1995, p. 204-206, justifie, avec de nombreux témoignages, la véracité de ces observations souvent contestées et affirme la réalité de cette pratique.

121. CORANCEZ 1816, p. 79-80, explique qu'il s'agit de la méthode des wahabites : on ouvre une veine au sommet de la tête de l'animal qui n'en meurt pas. Voir aussi PELLAT 1971, p. 688.

122. GUARMANI 1866, p. 16.

123. PETERMANN 1865, vol. 2, p. 419.

124. DOUGHTY 1936, vol. 1, p. 499.

125. SĀYIGH 1991, p. 86 ; voir p. 135.

126. SĀYIGH 1991, p. 135.

des druzes, des bédouins et des pauvres ¹²⁷. Charles Meryon indiquait, vers le milieu du XIX^e s., qu'on mangeait exceptionnellement du chameau dans le village musulman de Benywyaty (Bénouati) au Sud du Liban (près de Machmouché, non loin de Jezzine), mais que les chrétiens de la région s'en dispensaient, considérant que cette viande était « unclean » ¹²⁸. Les éleveurs de chameaux vendent à l'occasion des bêtes épuisées ou blessées qu'il a fallu abattre, mais ils ne semblent pas eux-mêmes alimenter les boucheries.

Depuis des siècles, les zoroastriens d'Iran et les coptes d'Égypte ne mangent pas de chameau ¹²⁹. Au Proche-Orient, la viande de chameau est restée jusqu'à nos jours une nourriture de pauvres ou de bédouins fraîchement sédentarisés. Désormais l'élevage évolue. Chameaux et chameaux, qui ne sont presque plus des fournisseurs de lait et plus du tout des bêtes de somme, deviennent de purs et simples animaux de boucherie. Depuis peu, les éleveurs insistent sur les qualités sanitaires et médicales de leur viande, qui serait traditionnelle, qui aurait le goût des herbes de la steppe, qui stimulerait la virilité et qui prolongerait l'existence de ses consommateurs. Elle était confinée dans des boucheries camélines spécialisées et situées surtout en périphérie des villes, mais elle se répand plus largement semble-t-il (fig. 14-15). L'avenir dira si la curiosité nouvelle des citadins l'emporte sur leur dégoût passé.

Viandes des marges

Tout en conservant la prudence nécessaire pour interpréter les résultats, forcément sélectifs, des travaux d'archéozoologie (voir ci-dessus), on peut constater sans surprise que les ossements de chameaux sont rares dans la plupart des sites du Proche-Orient pendant l'Antiquité. À Jérusalem, dans les fouilles conduites aux abords du site du Temple (« Temple Mount »), les archéozoologues ne signalent d'os de chameau que dans le Niveau 4, celui qui couvre le I^{er} s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C., jusqu'à la destruction du Temple en 70 ¹³⁰. La quantité en est réduite, puisque seulement 22 os (0,74 %) ont été comptés sur un total de 1806, mais les équidés, âne et cheval, sont encore moins présents, avec 9 os (0,30 %). Paradoxalement, les os de chameaux ne sont pas signalés aux périodes suivantes, du II^e au VIII^e s., quand les juifs sont absents ou très peu présents dans ce secteur de Jérusalem.

Mark Beech a étudié le site monastique chrétien de Deir 'Ain 'Abata, au sud de la mer Morte. Les os de chameau y sont absents des phases antérieures à l'époque abbasside, laquelle n'est représentée que par un seul spécimen ¹³¹. Beech montre aussi l'extrême rareté des os de chameau sur une dizaine de sites d'époque protobyzantine de la Palestine antique, y compris Pella et Gadara. À Pella, dans le secteur 34, à l'époque protobyzantine, on ne trouve que 12 fragments de chameau sur 1 507 restes osseux, et à Gadara, dans le Secteur 44, pour les époques romaine tardive et protobyzantine, 8 fragments sur 591 restes osseux ¹³². Le petit fortin dit « Upper Zohar », au nord de la vallée de la Arabah (Arava), n'est pas véritablement une exception : on y a retrouvé, pour l'époque protobyzantine, 248 fragments de chameau, mais sur un total de 5 624 spécimens ¹³³.

Plutôt que d'énumérer les sites archéologiques où, aux périodes hellénistique, romaine et protobyzantine, les restes de chameau sont absents ou rares, il vaut mieux rechercher ceux où leur présence est significative et où des traces qu'y ont laissé les instruments du boucher ou le feu du grill témoignent de la consommation de la viande. Un exemple montrera les questions que pose cette documentation : le site de la résidence fortifiée palatiale d'époque hérodienne de Ḥorvat 'Eleq, dans le

127. PETERMANN 1865, vol. 1, p. 168 : « Kameelfleisch essen Drusen und Beduinen ; es soll jedoch sehr zähe sein ; auch die armen Leute in Damascus und anderwärts essen es zuweilen ». Voir vol. 2, p. 419 : les faubourgs pauvres où seul le bas peuple (« nur das gemeine Volk ») mange du chameau sont Douma et le quartier druze du Midan.

128. MERYON 1846, vol. 2, p. 379-380. De plus, la cuisinière de Meryon réprovoque son achat d'une portion de cette viande.

129. IRWIN 2010, p. 62.

130. REICH, BILLIG HAKKER-ORION & LERNAU 2015.

131. BEECH 2012, p. 464 et 476.

132. BEECH 2012, p. 478.

133. CLARK 1995.



Figure 14. Damas, 2000 et 2004 :
cartes de visite publicitaires
de deux boucheries-restaurants chamelières
© P.-L. Gatier.



Figure 15. Madaba, 2014 : pancarte de boucherie, « Il y a chez nous de la viande de chameau »
© P.-L. Gatier.

secteur du Carmel, non loin de Césarée, n'a fourni que 9 os de chameaux (2 % du total), sur lesquels 2 portent des traces de découpe ¹³⁴. On doit en conclure, en dépit de la faiblesse de l'échantillon, qu'il y a eu des mangeurs de chameaux dans l'environnement culturel et social très particulier de cette résidence.

Bien qu'ancien pour notre propos, le site de Timna, voué à l'exploitation des mines de cuivre dans l'environnement désertique du Wadi Arabah, est riche d'enseignement. On y a retrouvé une grande quantité d'os de chameaux de bât, qui pourraient être datés du x^e s. av. J.-C. Leurs âges et leurs pathologies confirment que ces bêtes de somme servaient aux transports liés à l'activité d'extraction. Pourtant, près de la moitié des os de chameaux conservent des traces de boucherie, comme d'ailleurs une grande partie des os d'équidés, ânes et mulets (ou bardots) ¹³⁵. Il est probable, me semble-t-il, qu'on ne laissait pas se perdre une viande précieuse, même si elle provenait d'un animal de charge vieilli et que l'on abattait certaines bêtes épuisées ou handicapées ou celles qui s'étaient blessées. Il fallait les manger à temps alors que leur viande était encore consommable. L'exemple de Timna permet probablement d'expliquer certaines des plus fortes concentrations d'os de chameaux observées dans d'autres sites.

À Tell Jemmeh, à une dizaine de kilomètres au Sud de Gaza, les recherches ont retrouvé des os de chameau dont la quantité n'est significative qu'à partir du vii^e s. av. J.-C. (40 os) ¹³⁶. Le nombre de spécimens est à peu près constant dans les deux siècles suivants (49 et 53 os) avant d'augmenter au

134. HORWITZ 2000, p. 518 et 522.

135. GRIGSON 2012. Sur la datation, voir SAPIR-HEN & BEN JOSEPH 2013 ; MAGEE 2015, p. 270.

136. WAPNISH 1981 et 1984.

IV^e puis au III^e s. av. J.-C. (86 et 85 os). En regroupant ces chiffres par période historique et en calculant leur rapport avec l'ensemble des os retrouvés — sauf, élément capital, les os de brebis et de chèvres — le chameau représente 25 % des trouvailles d'époque assyrienne (VII^e s. av. J.-C.), 35 à 47 % de celles des époques néo-babylonienne et perse (VI^e-IV^e s. av. J.-C.) et 14 % de celles de l'époque hellénistique ancienne. Paula Wapnish observe dans cet ensemble, sans malheureusement faire de différence entre les siècles, que 18 % des os de chameau ont des traces de découpe et 20 % des traces de feu. Par ailleurs, et sans précisions chiffrées, elle affirme la rareté des restes de jeunes chameaux et de chameaux âgés et en conclut que les restes chameliers de Tell Jemmeh proviennent de bêtes de somme utilisées comme nourriture, après avoir servi au transport des marchandises pour le grand commerce avec l'Arabie.

Dans les niveaux des époques protobyzantine et islamique de Césarée Maritime, les quatre ensembles étudiés par Carole Cope correspondent à des lieux de trouvaille différents, qui ont livré des quantités importantes d'os¹³⁷. Les restes de chameau représentent entre 1 et 3,4 % du nombre des os trouvés dans chacun des secteurs, ceux d'âne entre 2 et 8,4 %. Pour la période protobyzantine, il y a extrêmement peu de restes de chameaux ou d'ânes immatures et par ailleurs une très grande quantité de ces os portent des traces de découpe. À l'époque islamique, les différences sont peu nombreuses, mise à part la légère diminution des équidés en proportion de l'augmentation des chameaux. Cope considère que les ânes, chevaux et chameaux découpés étaient des animaux de transport.

Des recherches récentes dans deux villes considérées comme des cités caravanières, Palmyre et Pétra, fournissent des informations intéressantes, bien que partielles. Dans la zone sud de Palmyre, dite « la ville hellénistique », les niveaux fouillés, essentiellement datés de la première moitié du II^e s. apr. J.-C., ont livré une quantité importante de restes de chameaux et d'équidés, qui portent des traces de boucherie, comme d'ailleurs les os de canidés¹³⁸.

Dans les fouilles du site d'habitat d'ez-Zantur à Pétra (nabatéen, I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C. ; romain tardif au IV^e s. apr. J.-C.), les os de chameau ne sont pas très nombreux (691 sur environ 40 000). À l'époque ancienne ces restes de chameau occupent une proportion supérieure de l'ensemble, mais aux deux périodes une forte quantité d'os portent des traces de découpe¹³⁹. Le point le plus intéressant de l'étude de Jacqueline Studer et Annegret Schneider, est la mise en évidence, en dépit des difficultés de la tâche, de l'âge relativement avancé d'une grande quantité des chameaux dont les os ont été retrouvés, observation faite également sur les os des ânes, qui eux aussi portent des traces de découpe. Par ailleurs, les restes de forts chameaux font penser à des animaux sélectionnés pour leur robustesse ou castrés, particulièrement aptes au transport. Si les os de jeunes chameaux ne sont pas absents, ils sont très peu nombreux. On en conclura avec les deux auteurs qu'à Pétra on consommait la viande des chameaux de bât abattus du fait de leur inaptitude à poursuivre leur fonction. Timna, Tell Jemmeh et Césarée illustrent, à des périodes différentes le même phénomène.

Des recherches futures dans d'autres sites caravaniers que Pétra montreront peut-être un jour si des restes d'animaux jeunes se rencontrent en quantité suffisante pour qu'on puisse parler de banquets de chameau, reflets de la consommation festive connue chez les bédouins. Pour le moment, cela n'apparaît pas dans les études d'archéozoologie. Il semble plutôt que les sédentaires, y compris dans les villes proches du désert, ne goûtaient guère une viande de chameau massivement issue de bêtes de somme et qu'ils préféraient largement les moutons et les chèvres (90 % des os à Pétra).

137. COPE 1999.

138. FORSTENPOINTNER & WEISSENGRUBER 2013.

139. STUDER 1996 ; STUDER & SCHNEIDER 2008.

La nourriture des Arabes ?

Dans la *Chronique* syriaque de Michel le Syrien (patriarche jacobite du XII^e s.), un long et riche récit met aux prises, en 536/537, d'une part le phylarque jafnide Aréthas (Héret en syriaque) fils de Gabala, c'est-à-dire al-Harith Ibn Jabalah, chef (de 528 à 569) — parfois défini comme roi — des Saracènes dépendants des Romains et protecteur des monophysites, et d'autre part Éphrem, dit « le juif » (*excomes Orientis*), patriarche chalcédonien d'Antioche (de 527 à 545), envoyé en ambassade par Justinien. Nous avons déjà rencontré ce patriarche ennemi de Jean de Tella et adversaire résolu de l'onagre et du chameau. Éphrem essaie vainement de convaincre le phylarque de se rallier au concile de Chalcédoine, puis il lui demande d'accepter sa communion. Alors, « le roi Héret lui dit : “Aujourd'hui, prends place avec nous au festin.” Et il commanda, en langue arabe, à ses gens, de n'apporter à la table que de la viande de chameau. Quand ils l'eurent apportée, Héret dit à Éphrem : “Bénis notre table”. Il fut troublé et ne la bénit pas. Héret mangea selon sa coutume. Éphrem dit : “Vous avez souillé la table, car vous avez apporté devant nous de la viande de chameau.” Héret répondit : “Pourquoi veux-tu me contraindre de prendre ton oblation, puisque tu te crois souillé par ma nourriture ? Sache donc que ton oblation est plus méprisable pour nous que ne l'est pour toi cette viande de chameau que nous mangeons ; car en elle se trouvent cachés l'apostasie et l'abandon de la foi orthodoxe.” »¹⁴⁰.

Nous avons là, me semble-t-il, le seul récit antique d'une réception chez les bédouins, ce qui va devenir l'un des thèmes favoris de la littérature de voyage et d'ethnographie à partir du XVIII^e s. Ce texte, qui dépend probablement de l'*Histoire ecclésiastique* de Jean d'Éphèse, œuvre perdue d'un contemporain des faits, joue sur plusieurs registres, dont le dégoût d'Éphrem — un citoyen né à Amida, certainement hellénophone et araméophone, mais pas arabophone — envers une nourriture de barbares. On trouve sans doute aussi l'idée sous-jacente qu'Éphrem n'est pas surnommé « le juif » sans raison et qu'il judaïse, accusation courante dans les querelles doctrinales de l'époque. Il y a aussi un jeu complexe sur le thème du festin et du chaudron où bouillit la nourriture. En effet, dans un premier temps, Héret a comparé « des chaudières de viande pure de mouton et de bœuf », qui seraient préparées pour ses troupes et où se glisserait un petit rat qui les infecterait, avec le concile de Chalcédoine et ses 630 pères corrompus par le *Tome* de Léon¹⁴¹. Le récit montre l'affirmation fière de son identité arabe par al-Harith, à qui le texte fait dire peu auparavant : « je suis un barbare et un soldat ; je ne sais pas lire les Écritures », mais qui joue avec dextérité sur les différents codes liés à la nourriture.

Trois autres anecdotes de caractère légendaire montrent que pour l'islam naissant la consommation du chameau contribue à définir la nouvelle communauté. Dans sa *Chronique*, Théophane le Confesseur († ca 817) place en l'an 629/630 la visite à Mahomet de dix rabbis juifs qui pensent rencontrer le Messie. Le texte montre leur désillusion en voyant Mahomet manger du chameau¹⁴². L'historien persan de langue arabe Tabari (829-923 apr. J.-C.) rapporte les deux autres historiettes. Dans l'une, l'empereur Héraclius, au moment de ses premiers revers face aux musulmans, informe son commandant à Émèse (Homs) que la boisson des Arabes est le lait de chamelle et que leur nourriture est la viande de chameau, ce qui ne leur permet pas de conserver leurs forces en hiver. Le second récit de Tabari se situe au cours de la conquête de l'Égypte en l'an 20 de l'Hégire par les musulmans de 'Amr et décrit la visite des notables coptes au camp du chef musulman. Celui-ci les impressionne par un banquet de chameau à l'arabe le premier jour, puis un banquet à l'égyptienne le lendemain, et enfin une parade militaire le troisième jour, ce qui constitue un exposé des trois volets de son programme politique¹⁴³.

140. Michel le Syrien, *Chronique*, trad. Chabot, t. 2, p. 247-248. Voir les commentaires, SHAHĪD 1995, p. 746-755, KEY FOWDEN 1999, p. 143. Résumé chez HOYLAND 2001, p. 150.

141. Le thème de la souris ou du rat minuscule qui gâche une grande quantité de nourriture se rencontre à la fois dans la philosophie grecque et dans le droit religieux musulman ; voir BENKHEIRA 1996.

142. Théophane, 333 (de Boor) ; voir HOYLAND 1997, p. 505-508.

143. Tabari, 12, trad. Friedmann, p. 175 ; 13, trad. Juynboll, p. 173-174.

Face aux aristocrates citadins hellénisés, le chrétien al-Harith se présente comme un barbare, c'est-à-dire un bédouin et un Arabe, et le musulman 'Amr agit de la même manière en Égypte un siècle plus tard. La consommation du chameau, hautement revendiquée et spectaculairement exposée, leur sert à proclamer ces identités ; elle permet aussi aux premiers musulmans de s'afficher comme des Arabes et de se distinguer des populations sédentaires du Proche-Orient qu'ils visent à soumettre ¹⁴⁴.

CONCLUSION

Le chameau et le baudet marchent fréquemment ensemble dans la caravane et la Bible réunit souvent ces deux bêtes de somme ¹⁴⁵ ; de la même manière, l'âne sauvage et le chameau, qui pâture assez librement dans la steppe, partagent le même habitat. Le chameau serait un animal domestique voisin de la sauvagerie et l'onagre un animal sauvage proche de la domestication de son cousin l'âne commun. En effet, les témoignages ne manquent pas sur l'agressivité du chameau en période de rut et sur sa violence. Le voyageur britannique William Palgrave le décrivait, « never tame, though not wide-awake enough to be exactly wild » ¹⁴⁶. Plus favorable aux deux animaux, la poésie arabe ancienne, comme le *Diwān* d'al-Aḥṭal (ca 640-710), compare fréquemment leurs qualités ¹⁴⁷. Au total, les deux bêtes possèdent bien des points communs.

Bédouins et sédentaires ont de longue date, au Proche-Orient, un rapport très différent avec la viande de chameau. Pour les premiers, qui sont les seuls éleveurs de cet animal et qui ont à leur disposition des animaux jeunes ou spécialement choisis pour leur viande, la chair de chameau peut être un régal. Pour les seconds, qui se retrouvent en face de bêtes de somme mises à l'équarrissage, cette chair est triste et réservée aux pauvres. Entre les deux extrêmes, il existe bien sûr des situations intermédiaires, puisque les éleveurs de chameaux vendent à l'occasion des animaux de qualité qu'il a fallu abattre suite à un accident et que ces éleveurs mangent aussi eux-mêmes certains de leurs chameaux âgés et accidentés. Cependant, de ces conditions globales d'accès à des viandes de chameau assez différentes, il résulte des appréciations très divergentes sur leurs valeurs. À cela s'ajoutent les règles alimentaires des différents groupes religieux, du rejet total des juifs à la valorisation du chameau par les musulmans, en passant par les débats internes aux chrétiens. L'onagre n'est pas assez répandu pour que sa viande soit aussi problématique que celle du chameau, même si elle s'en rapproche. Elle est appréciée par les chasseurs et les bédouins, mais décriée par ceux qui l'assimilent à celle de l'âne domestique, bête de somme mangée par les plus pauvres. Hormis chez les juifs, les règlements alimentaires religieux ne semblent guère se préoccuper des viandes d'ânes, sauvages ou domestiques, peut-être parce qu'il peut sembler naturel de ne pas en manger. En ce sens, aux côtés de l'*Histoire Philothée*, les textes de la *Vie de Jean de Tella* et des *Questions et Réponses* d'Anastase le Sinaïte, paraissent isolés dans la condamnation réunie des viandes de chameau et d'onagre.

Il est temps de revenir à l'*Histoire Philothée* de Théodoret de Cyr et au passage qui a été interpolé dans la *Vie de saint Syméon Stylite l'Ancien*. Nous y apercevons assez naturellement l'opposition entre le sédentaire et le nomade, le civilisé et le barbare, les campagnes de l'Antiochène couvertes de villages et les vastes steppes nues que parcourt l'Euphrate. Toutefois, il n'est peut-être pas impossible de reconnaître également dans ce récit le reflet de préoccupations plus contingentes, plus étroites, plus limitées dans le temps. La comparaison avec les deux textes précédemment cités qui concernent le patriarche chalcédonien Éphrem d'Antioche me suggère, à titre d'hypothèse, que ce passage se serait

144. PELLAT 1971, p. 688 : « Au Maroc, on fait dire au Prophète : “Celui qui ne mange pas de mes chameaux n'appartient pas à mon peuple ” ».

145. Genèse, 24, 35, et 30, 43 ; bien entendu, dans la Bible, chameaux et ânes figurent aussi ensemble dans des groupes plus fournis, avec d'autres animaux, comme les bovins ou les chèvres. Des textes nombreux — par exemple Flavius Josèphe, *Autobiographie*, 119 — associent les deux animaux par un quasi automatisme, notamment pour décrire une activité de transport.

146. PALGRAVE 1866, vol. 1, p. 40 ; également cité par IRWIN 2010, p. 13.

147. BAKHOUCHE 2002, p. 303 : « vitesse, robustesse [...] sagesse [...] capacité de se souvenir [...] connaissance ».

glissé dans l'*Histoire Philotée* à son époque, dans le deuxième quart du VI^e s. Cette intrusion ferait écho aux querelles christologiques du moment et à la lutte menée par Éphrem contre les monophysites soutenus par les phylarques arabes jafnides. Le débat va bien au-delà d'une simple question de règles d'alimentation, puisqu'il s'agit de l'attitude que les chrétiens doivent adopter vis-à-vis de la Loi des juifs, problème permanent du christianisme ancien. Éphrem, dit « le juif », pourrait avoir condamné les habitudes alimentaires des bédouins en s'en servant comme argument contre les Jafnides. De la sorte, Théodoret et saint Syméon Stylite, bien après leur décès, auraient été indirectement enrôlés aux côtés du patriarche d'Antioche. Quant au texte d'Anastase le Sinaïte, lui-même un chalcédonien, il pourrait montrer, un siècle après Éphrem, que le débat avait connu des prolongations et des échos assez larges et durables, du fait de la situation nouvelle créée alors par la conquête musulmane.

Ces considérations me conduisent à évoquer, pour finir, un point de méthode. Désormais, de nombreuses études sur les animaux et l'alimentation dans l'Antiquité, souvent de grand intérêt, se font à l'échelle du monde méditerranéen. Le sujet est en plein essor. Pourtant, il me semble qu'il est la plupart du temps préférable de délimiter des ensembles culturels et géographiques plus étroits, comme l'Égypte, l'Asie Mineure, l'Iran ou le Proche-Orient, quitte à étendre l'éventail chronologique de la documentation. L'historien a ainsi la possibilité d'utiliser d'autres sources que les textes littéraires antiques et, par exemple, de contextualiser plus précisément les résultats de l'archéozoologie. Cela offre de meilleures chances de comprendre des phénomènes profondément ancrés dans l'épaisseur du temps et toujours régionalisés, dont l'élevage du chameau ou la chasse à l'onagre ne sont que des exemples.

BIBLIOGRAPHIE

Sources textuelles

- Actes de Thomas*
trad. P.-H. Poirier et Y. Tissot, *Écrits apocryphes chrétiens*, 1 (*Bibliothèque de la Pléiade*), Paris, 1997, p. 1321-1470.
- Ammien Marcellin
Histoire (Res gestae), éd. trad. J. Fontaine, E. Galletier, G. Sabbah et al. (CUF), vol. 1-6, Paris, 1968-1999.
- Anastase le Sinaïte
Questions et réponses (Ἐρωτήσεις καὶ ἀποκρίσεις), *PG*, 89 ; éd. M. Richard et J. A. Munitiz, *Anastasioi Sinaitae quaestiones et responsiones* (CCSG), Turnhout-Louvain, 2006 ; trad. J. A. Munitiz, *Questions and answers* (*Corpus Christianorum in Translation* 7), Turnhout, 2011.
- Anthologie grecque*
Première partie, *Anthologie palatine*, éd. trad. P. Waltz et al. (CUF), t. 1-12, Paris, 1928-2011.
- Arrien
Cynégétique, éd. A. G. Roos et G. Wirth, *Flavi Arriani quae exstant omnia*, vol. 2, *Scripta minora et fragmenta*, Leipzig, 1968 ; trad. L. L'Allier, *L'art de la chasse (La roue à livres)*, Paris, 2009.
- Aristote
Histoire des animaux, éd. trad. P. Louis (CUF), vol. 1-3, Paris, 1964-1969.
- Bible*
La Bible de Jérusalem, La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, 2^e éd., Paris 1981 ; *Septuaginta*, éd. A. Rahlfs, vol. 1-2, 8^e éd., Stuttgart, 1965.
- Canons du concile de Gangres*
éd. trad. P.-P. Joannou, *Fonti, Fascicolo IX, Discipline générale antique (IV^e-IX^e s.)*, t. 1, 2, *Les canons des Synodes Particuliers*, Grottaferrata, 1962, p. 83-99.
- Clément d'Alexandrie
Le pédagogue, éd. trad. H. I. Marrou, Cl. Mondésert et al. (SC 70, 108 et 158), t. 1-3, Paris, 1960-1970.
- Columelle
Res rustica : éd. trad. H. B. Ash, *On agriculture* (Loeb), vol. 1-3, Londres/Cambridge Mass., 1941-1955.
- Cyrille de Scythopolis
Vie de Sabas éd. E. Schwartz, *Kyrrillos von Skythopolis (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 49/2)*, Leipzig, 1939.
- Diodore de Sicile
Bibliothèque historique : livre II, éd. trad. B. Eck (CUF), Paris, 2003 ; livre III, éd. trad. B. Bommelaer (CUF), Paris, 1989 ; livre XIX, éd. trad. F. Bizière (CUF), Paris, 1975.

- Élien *De natura animalium*, éd. M. Garcia Valdès *et al.* (Teubner), Berlin, 2009 ; trad. A. Zucker, *La personnalité des animaux (La roue à livres)*, vol. 1-2, Paris, 2001-2002.
- Élien *Varia historia*, éd. trad. N. G. Wilson, *Historical miscellany* (Loeb), Londres-Cambridge Mass., 1997 ; trad. A. Lukinovich et A.-F. Morand, *Histoire variée (La roue à livres)*, Paris, 1991.
- Flavius Josèphe *Antiquités juives* : éd. trad. R. Marcus, *Jewish antiquities, Books XII-XIV* (Loeb), Londres/Cambridge Mass., 1933.
- Flavius Josèphe *Autobiographie*, éd. trad. A. Pelletier (CUF), Paris, 1959.
- Flavius Josèphe *Guerre des juifs*, éd. trad. A. Pelletier (CUF), t. 1-3, Paris, 1975-1982.
- Galien *Sur les facultés des aliments*, éd. trad. J. Wilkins (CUF), Paris, 2013.
- Gilgamesh *L'épopée de Gilgameš, le grand homme qui ne voulait pas mourir*, trad. J. Bottéro (*L'aube des peuples*), Paris, Gallimard, 1992.
- Hérodote *Histoires*, éd. trad. Ph.-E. Legrand (CUF), vol. 1-11, Paris, 1932-1955.
- Homère *Iliade*, éd. trad. P. Mazon *et al.* (CUF), vol. 1-4, Paris, 1937-1938.
- Isaac d'Antioche *Sermons*, éd. P. Bedjan, *Homiliae S. Isaaci Syri Antiocheni*, t. 1, Paris-Leipzig, 1903.
- Jean de Nikiou *Chronique*, éd. trad. H. Zotenberg, Paris, 1883 ; trad. R. H. Charles, Oxford, 1916.
- Jérôme *Adversus Jovinianum*, PL, 23.
- Jérôme *Vie de Malchus* : éd. trad. P. Leclerc, E. M. Morales et A. de Vogüé, *Trois vies de moines, Paul, Malchus, Hilarion* (SC, 508), Paris, 2007.
- Léontios de Néapolis *Vie de Syméon le Fou*, éd. trad. A. J. Festugière et L. Rydén, *Vie de Syméon le Fou et Vie de Jean de Chypre* (BAH 95), Paris, 1974.
- Martial *Épigrammes*, éd. trad. J. Izaac (CUF), t. 1-3, Paris, 1930-1934.
- Michel le Syrien *Chronique*, éd. trad. J.-B. Chabot, vol. 1-4, Paris, 1899-1910.
- Nicolas de Damas *Histoires* : éd. trad. E. Parmentier et F. P. Barone, *Histoires. Recueil de coutumes. Vie d'Auguste. Autobiographie (Fragments)*, Paris, 2011.
- Oppien d'Apamée *Cynégétique* : éd. M. Papatomopoulos, *Cynegetica* (Teubner), Stuttgart, 2003 ; trad. L. L'Allier, *L'art de la chasse (La roue à livres)*, Paris, 2009.
- Pétrone *Le Satiricon*, éd. trad. A. Ernout (CUF), 4^e éd., Paris, 1958.
- Philon d'Alexandrie *De agricultura*, éd. trad. J. Pouilloux, Paris, 1961.
- Physiologus* voir ZUCKER 2005.
- Pline l'Ancien *Histoire naturelle*, éd. trad. A. Ernout (CUF), vol. 1-27, Paris, 1947-1998.
- Porphyre *Del'abstinence*, éd. trad. J. Bouffartigue, M. Patillon *et al.* (CUF), t. 1-3, Paris, 1977-1995.
- Pseudo-Aristote *Mirabilia*, éd. trad. W. S. Hett (Loeb), *De mirabilibus auscultationibus (On marvellous things heard)*, dans *Aristoteles minor works*, Londres/Cambridge Mass., 1936.
- Pseudo-Méthode *Apocalypse*, trad. A. Palmer, « An extract from the Apocalypse of Pseudo-Methodius », dans A. Palmer, *The seventh century in the West-Syrian chronicles (Translated Texts for Historians 15)*, Liverpool, 1993, p. 222-242.
- Pseudo-Nil *Narrationes* : éd. F. Conca, *Nilus Ancyrianus. Narratio*, Leipzig, 1983 ; éd. trad. M. Link, *Die Erzählung des Pseudo-Neilos. Ein spätantiker Märtyrerroman (Beiträge zur Altertumskunde 220)*, Munich-Leipzig, 2005 ; trad. D. F. Caner, « Pseudo-Nilus' Narrations », dans D. F. Caner, *History and Hagiography from the Late Antique Sinai (Translated Texts for Historians 53)*, Liverpool, 2010, p. 73-135.
- Quinte-Curce *Histoires*, éd. trad. H. Bardon (CUF), t. 1-2, Paris, 1947-1948.
- Sévère d'Antioche *Homélie 32, Sur Jean le Baptiste* : éd. trad. M. Brière, Fr. Graffin, C. J. A. Lash, *Les Homiliae cathedrales de Sévère d'Antioche. Traduction syriaque de Jacques d'Édesse. Homélie 32 à 39 (PO 36/3)*, Turnhout, 1972.

- Strabon *Géographie* : éd. trad. St. Radt, *Strabons Geographika*, vol. 1-9, Göttingen, 2002-2010.
- Tabari *Tārīkh al-rusul wāl-mulūk* : trad. Y. Friedmann, *The History of al-Ṭabarī*, vol. 12, *The Battle of al-Qādisiyyah and the Conquest of Syria and Palestine*, New York, 1992 ; trad. G. H. A. Juynboll, *The History of al-Ṭabarī*, vol. 13, *The Conquest of Iraq, Southwestern Persia, and Egypt*, New York, 1989.
- Théodoret de Cyr *Histoire philothée* : éd. trad. P. Canivet et A. Leroy-Molinghen, *Histoire des moines de Syrie (SC 34)*, t. 1-2, Paris, 1977-1979.
- Théophane, *Chronique* : éd. K. de Boor, *Theophanis Chronographia*, vol. 1-2, Leipzig, 1883-1885 ; trad. C. Mango et R. Scott, *The Chronicle of Theophanes Confessor*, Oxford, 1997.
- Timothée de Gaza *Excerpta ex libris de animalibus*, éd. M. Haupt, dans *Hermes* 3, 1869, p. 5-30.
- Usāma Ibn Munqidh *Des enseignements de la vie. Kitāb al-I'tiār; Souvenirs d'un gentilhomme syrien du temps des Croisades*, trad. A. Miquel, Paris, 1983.
- Varron *Économie rurale*, éd. trad. J. Heurgon (CUF), t. 1-3, Paris, 1978-1997.
- Végèce, *Epitoma rei militaris*, éd. M. D. Reeve (*Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis*), Oxford, 2004.
- Vie de Jean de Tella* éd. trad. (latine) E. W. Brooks, *Vitae virorum apud monophysitas celeberrimorum*, I (CSCO, *Scriptores Syri* 7-8), vol. 1-2, Paris/Leipzig, 1907.
- Vie syriaque de Syméon Stylite l'Ancien* trad. R. Doran, *The Lives of Simeon Stylites (Cistercian Studies Series 112)*, Kalamazoo, 1992.
- Xénophon *Anabase*, éd. trad. P. Masqueray (CUF), t. 1-2, Paris, 1930-1931.
- Xénophon *Cyropédie*, éd. trad. M. Bizos et É. Delebecque (CUF), t. 1-3, Paris, 1971-1978.

Bibliographie

- AVISSAR (M.)
1998 « Lod. A Mosaic Floor », *Excavations and Surveys in Israel* 17, p. 169-172.
- AVNI (G.), BOWERSOCK (G.), GORZALCZANY (A.), SCHWARTZ (J.) & TALGAM (R.)
2015 *The Lod Mosaic: A Spectacular Roman Mosaic Floor*, Londres.
- BAKHOUCHE (M.)
2002 « L'onagre dans le *Diwān* d'al-Aḥṭal », *Arabica* 49, p. 299-324.
- BARNETT (R. D.) & FORMAN (W.)
1960 *Assyrian palace reliefs and their influence on the sculptures of Babylonia and Persia*, Londres.
- BASLEZ (M.-Fr.)
2003 *Bible et histoire. Judaïsme, hellénisme, christianisme (Folio Histoire)*, 2^e éd., Paris.
- BECKER (C.)
2008 « The faunal remains from Dur-Katlimmu. Insights into the diet of the Assyrians », VILA, GOURICHON, CHOYKE & BUITENHUIS 2008, p. 561-580.
- BEECH (M.)
2012 « The Mammal Bones », K. D. POLITIS, *Sanctuary of Lot at Deir 'Ain 'Abata in Jordan. Excavations 1988-2003*, Amman, p. 449-478.
- BENKHEIRA (M. H.)
1996 « Chairs illicites en Islam. Essai d'interprétation anthropologique de la notion de *mayta* », *Studia islamica* 84, p. 5-33.
- BENNETT (E.A.) *et al.*
2017 « Taming the late Quaternary phylogeography of the Eurasian wild ass through ancient and modern DNA », *PLoS ONE*, 12/4 (19 avril 2017), p. 1-28. doi.org/10.1371/journal.pone.0174216
- BLUNT (A.)
1879 *Bedouin tribes of the Euphrates*, vol. 1-2, New York.
- BOUTON (A.)
1947 « Le suaire de saint Calais », *CRAI* 91, p. 468-474.
- BULLIET (R. W.) *et al.*
2000 « Camel », *Encyclopaedia Iranica*, vol. 4, New York, p. 730-739.

- BURCKHARDT (J. L.)
1822 *Travels in Syria and the Holy Land*, Londres.
- CANER (D. F.)
2010 *History and Hagiography from the Late Antique Sinai (Translated Texts for Historians 53)*, Liverpool.
- CANIVET (P.) & CANIVET (M. T.)
1987 *Hūarte, sanctuaire chrétien d'Apamène (IV^e-VI^e s.) (BAH 122)*, t. 1-2, Paris.
- CAVALLO (C.)
2002 « The faunal remains from the Middle Assyrian "Dunnu" at Sabi Abyad, northern Syria », H. BUITENHUIS, A. M. CHOYKE, L. MARTIN, M. MASHKOUR & A. H. AL-SHIYAB (éd.), *Archaeozoology of the Near East*, V, Groningue, p. 228-240.
- CHELHOD (J.)
1955 *Le sacrifice chez les Arabes. Recherches sur l'évolution, la nature et la fonction des rites sacrificiels en Arabie occidentale*, Paris.
- CLARK (G.)
1995 « The Mammalian Remains from the Early Byzantine Fort of Upper Zohar », R. P. HARPER, *Upper Zohar. An Early Byzantine Fort in Palaestina Tertia. Final Report of Excavations 1985-1986*, Oxford, p. 49-84.
- COPE (C. R.)
1999 « Faunal remains and butchery practices from Early Byzantine and Islamic contexts (1993-94 seasons) », K. G. HOLM, A. RABAN & J. PATRICH (éd.), *Caesarea Papers 2, Herod's temple, the provincial governor's praetorium and granaries, the later harbor, a gold coin hoard, and other studies (JRA, Suppl. ser. 35)*, Portsmouth, p. 405-417.
- CORANCEZ (L. A. O. de)
1816 *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure*, Paris.
- DÉCLAIS (J.-L.)
1999 « Du combat de Jacob avec l'ange à la licéité de la viande de chameau. Le devenir d'un récit », *Islamochristiana* 25, p. 25-43.
- DIRBAS (H.)
2014 « The Sacrifice of Riding Animals in Amorite and Arabic Traditions », *Subartu* 8, p. 3-12.
- DOUGHTY (Ch. M.)
1936 *Travels in Arabia Deserta*, 3^e éd., vol. 1-2, Londres.
- DOUGLAS (M.)
1966 *Purity and danger: an analysis of concepts of pollution and taboo*, Londres.
- DULIÈRE (C.)
1974 *Mosaïques des portiques de la grande colonnade (Fouilles d'Apamée de Syrie, Miscellanea 3)*, Bruxelles.
- DURAND (X.)
1997 *Des Grecs en Palestine au III^e siècle avant Jésus-Christ. Le dossier syrien des archives de Zénon de Caunos (261-252) (Cahiers de la Revue biblique 38)*, Paris.
- EISENMANN (V.) & TRANIER (M.)
1985 « Découverte d'un crâne non répertorié d'hémippe *Equus hemionus hemippus* (Perissodactyla, Equidae) », *Mammalia* 49, p. 285-288.
- FEDELE (F. G.)
2000 « L'Est : la faune du Hamrîn (Iraq) », D. PARAYRE (éd.), *Les animaux et les hommes dans le monde syro-mésopotamien aux époques historiques (Topoi, Suppl. 2)*, Lyon, p. 15-44.
- FLUSIN (B.)
1991 « Démons et Sarrasins. L'auteur et le propos des *Diègēmata stériktika* d'Anastase le Sinaïte », *Travaux et Mémoires* 11, p. 381-409.
- FORSTENPOINTNER (G.) & WEISSENGRUBER (G. E.)
2013 « Archäozoologische Befunde », A. SCHMIDT-COLINET & W. AL-AS'AD (éd.), *Palmyras Reichtum durch weltweiten Handel. Archäologische Untersuchungen im Bereich der hellenistischen Stadt, 2, Kleinfunde*, Vienne, p. 261-267.
- FOWDEN (G.)
2004 *Qusayr 'Amra. Art and the Umayyad Elite in Late Antique Syria*, Berkeley/Londres.
- FREIDENREICH (D. M.)
2011 *Foreigners and their Food: Constructing Otherness in Jewish, Christian, and Islamic Law*, Berkeley.
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE (I.)
1855 « Sur deux chevaux d'une espèce nouvelle (*Equus hemippus*) donnés par S. M. l'Impératrice à la Ménagerie

- du Muséum d'Histoire naturelle », *Comptes rendus de l'Académie des sciences* 41, p. 1214-1219.
- GEORGE (M.)
1869 « Études zoologiques sur les hémionides et quelques autres espèces chevalines », *Bibliothèque de l'École des hautes études, Section sciences naturelles*, p. 5-48.
- GRIGSON (C.)
2012 « Camels, Copper and Donkeys in the Early Iron Age of the Southern Levant : Timna Revisited », *Levant* 44, p. 82-100.
- GROVES (C. P.)
1991 « The Taxonomy, Distribution, and Adaptations of Recent Equids », MEADOW & UERPMANN 1991, vol. 1, p. 11-65.
- GUARMANI (C.)
1866 *Itinéraire de Jérusalem au Negev septentrional*, Paris.
- GUESDON (M. G.) & VERNAY-NOURI (A.)
2001 *L'art du livre arabe, du manuscrit au livre d'artiste*, Paris.
- HARRISON (D. L.)
1972 *The Mammals of Arabia*, 3, Londres.
- HAUBEN (H.)
1984-1986 « Onagres et hémionagres en Transjordanie au III^e siècle avant J.-C. À propos d'une lettre de Toubias », *Ancient Society* 15-17, p. 89-111.
- HESSE (B.) & WAPNISH (P.)
2002 « An Archaeozoological Perspective on the Cultural Use of Mammals in the Levant », B. J. COLLINS (éd.), *A History of the Animal World in the Ancient Near East*, Leyde/Boston/Cologne, p. 457-491.
- HORWITZ (L. K.)
2000 « The Animal Economy of Horvat 'Eleq », Y. HIRSCHFELD, *Ramat Hanadiv Excavations: Final Report of the 1984-1996 Seasons*, Jérusalem, p. 511-526.
- HOYLAND (R. G.)
1997 *Seeing Islam as Others Saw it. A Survey and Evaluation of Christian, Jewish and Zoroastrian Writings on Early Islam*, Princeton.
- HOYLAND (R. G.)
2001 *Arabia and the Arabs from the Bronze Age to the coming of Islam*, Londres / New York.
- IRBY (C. L.) & MANGLES (J.)
1823 *Travels in Egypt and Nubia, Syria, and Asia Minor, during the years 1817 and 1818*, Londres.
- IRWIN (R.)
2010 *Camel*, Londres.
- JABBUR (J. S.)
1995 *The Bedouins and the Desert. Aspects of Nomadic Life in the Arab East*, trad. L. I. Conrad, Albany.
- JACOBSON (D. M.)
2007 *The Hellenistic Paintings of Marisa, Including a facsimile reprint of Painted Tombs in the necropolis of Marissa (Marëshah) by John P. Peters and Hermann Thiersch edited by Stanley A. Cook, 1905*, Leeds.
- JAUSSEN (A.)
1907 *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, Paris.
- JAUSSEN (A.)
1927 *Coutumes palestiniennes*, 1, Naplouse et son district, Paris.
- JAUSSEN (A.) & SAVIGNAC (R.)
1914 [1920] *Coutumes des Fuqarâ, Mission archéologique en Arabie*, III, Suppl., Paris.
- KEY FOWDEN (E.)
1999 *The Barbarian Plain. Saint Sergius between Rome and Iran (The Transformation of the Classical Heritage 28)*, Berkeley/Los Angeles/Londres, 1999.
- KIOURTZIAN (G.)
2010 « L'incident de Cnossos (fin septembre/début octobre 610) », C. ZUCKERMAN (éd.), *Constructing the Seventh Century (Travaux et Mémoires 17)*, Paris, p. 173-196.
- KITTO (J.)
1841 *Palestine: the physical geography and natural history of the Holy Land*, Londres.
- LAFONT (B.)
2000 « Cheval, âne, onagre et mule dans la haute histoire mésopotamienne : quelques données nouvelles », D. PARAYRE (éd.), *Les animaux et les hommes dans le monde syro-mésopotamien aux époques historiques (Topoi, Suppl. 2)*, Lyon, p. 207-221.

- LAYARD (A. H.)
1849 *Nineveh and its remains*, vol. 1-2, Londres.
- LÉVI-STRAUSS (Cl.)
1964 *Le cru et le cuit*, Paris.
- LION (B.) & MICHEL (C.)
2006 « Les chasses royales néo-assyriennes. Textes et images », I. SIDÉRA, E. VILA & Ph. ERIKSON éd., *La chasse. Pratiques sociales et symboliques*, Paris, p. 217-233.
- MAGEE (P.)
2015 « When was the Dromedary Domesticated in the Ancient Near East », *ZorA* 8, p. 252-277.
- MAIRS (L. D.)
1995 « Jebel Khalid preliminary archaeozoology report », *Meditarch* 8, p. 124-127.
- MAIRS (L. D.)
2000 « Archaeozoology report for the 1993, 1995 and 2000 excavation seasons », *Meditarch* 13, p. 134-146.
- MAIRS (L. D.)
2003 « Archaeozoology », *Meditarch* 16, p. 183-189.
- MASETTI (M.)
2015 « The early 8th century AD zoomorphic iconography of the wall decorations in Qasr al-Amra, Hashemite Kingdom of Jordan », *Anthropozoologica* 50/2, p. 69-85.
- MEADOW (R. H.) & UERPMANN (H. P.) éd.
1991 *Equids in the Ancient World (TAVO A 19)*, vol. 1-2, Wiesbaden.
- MERYON (C. L.)
1846 *Travels of Lady Hester Stanhope, forming the completion of her memoirs, narrated by her physician*, 1-2, Londres.
- MONTANARI (M.)
2017 *La chère et l'esprit. Histoire de la culture alimentaire chrétienne*, Paris [trad. de *Mangiare da cristiani. Diete, digiuni, banchetti : storie di una cultura*, Milan, 2015].
- MUSIL (A.)
1926 *The Northern Heğâz. A Topographical Itinerary*, New York.
- MUSIL (A.)
1927a *The Middle Euphrates. A Topographical Itinerary*, New York.
- MUSIL (A.)
1927b *Arabia Deserta. A Topographical Itinerary*, New York.
- MUSIL (A.)
1928a *The Manners and Customs of the Rwala Bedouins*, New York.
- MUSIL (A.)
1928b *Northern Neğd. A Topographical Itinerary*, New York.
- PALGRAVE (W. G.)
1866 *Narrative of a year's journey through Central and Eastern Arabia*, 1-2, 3^e éd., Londres/Cambridge.
- PELLAT (C.)
1971 « Ibil », *Encyclopédie de l'islam*, 2^e éd., t. 3, Leyde-Paris, p. 687-690.
- PETERMANN (H.)
1865 *Reisen im Orient*, 2^e éd., vol. 1-2, Leipzig.
- PLANHOL (X. de)
2004 *Le paysage animal. L'homme et la grande faune : une zoogéographie historique*, Paris.
- RASWAN (C. R.)
1936 *Au pays des tentes noires. Mœurs et coutumes des bédouins*, trad. G. Montandon (*Im Land der schwarzen Zelte. Mein Leben unter den Beduinen*, Berlin, 1934), Paris.
- REICH (R.), BILLIG (Y.), HAKKER-ORION (D.) & LERNAU (O.)
2015 « Faunal Remains from the 1994-1996 Excavations at the Temple Mount, Jérusalem », *Atiqot* 80, p. 19-34.
- REININK (G. J.)
1982 « Ismael, der Wildesel in der Wüste. Zur Typologie der Apokalypse des Pseudo-Methodius », *BZ* 75, p. 336-344.
- RIEDE (P.)
2002 *Im Spiegel der Tiere. Studien zum Verhältnis von Mensch und Tier im alten Israel (OBO 187)*, Fribourg/Göttingen.
- RODINSON (M.)
1956 *Compte rendu de CHELHOD 1955*, *RHR* 150, p. 232-241.
- ROSTOVITZ (M. I.), BELLINGER (A. R.) & HOPKINS (C.)
1936 *The Excavations at Dura-Europos. Preliminary Report of sixth season of work, October 1932-March 1933*, New Haven.
- RUSSELL (A.)
1794 *The Natural History of Aleppo*, 1-2, Londres.

- SAPIR-HEN (L.) & BEN JOSEPH (E.)
2013 « The Introduction of Domestic Camels to the Southern Levant: Evidence from the Aravah Valley », *Tel Aviv* 40, p. 277-285.
- SARTRE (M.)
1982 *Trois études sur l'Arabie romaine et byzantine (coll. Latomus 178)*, Bruxelles.
- SÂYIGH (F.)
1991 *Le désert et la gloire. Les Mémoires d'un agent secret de Napoléon (L'aube des peuples)*, trad. J. Chehold, Paris.
- SHAHĪD (I.)
1995 *Byzantium and the Arabs in the Sixth Century*, vol. I, Part II, *Ecclesiastic History*, Washington.
- SIMOONS (S. J.)
1994 *Eat not this Flesh. Food Avoidances from Prehistory to the Present*, 2^e éd., Madison.
- STCHOUKINE (S. J.)
1972 « La khamseh de Nizami, H. 753, du Topkapi Sarari Müzesi d'Istanbul », *Syria* 49, p. 239-246.
- STEELE (D.)
2002 « Faunal Remains », G. W. CLARKE *et al.*, *Jebel Khalid on the Euphrates*, I, *Report on excavations, 1986-1996 (Meditarch Suppl. 5)*, Sydney, p. 125-145.
- STUDER (J.)
1996 « La faune romaine tardive d'ez Zantur, à Pétra », A. BIGNASCA *et al.*, *Petra ez Zantur I. Ergebnisse der Schweizerisch-Liechtensteinischen Ausgrabungen 1988-1992 (Terra Archaeologica II)*, Mayence, p. 359-375.
- STUDER (J.)
2001 « Les mosaïques animalières », Z. T. FIEMA *et al.*, *The Petra Church*, Amman, p. 271-293.
- STUDER (J.) & SCHNEIDER (A.)
2008 « Camel use in the Petra region, Jordan: 1st century BC to 4th century AC », VILA, GOURICHON, CHOYKE & BUITENHUIS 2008, p. 581-596.
- TRISTRAM (H. B.)
1884 *The Survey of Western Palestine. The fauna and flora of Palestine*, Londres.
- UERPMMANN (H. P.)
1991 « *Equus africanus* in Arabia », MEADOW & UERPMMANN 1991, vol. 2, p. 12-33.
- VERNIER (B.)
1938 *Qédar. Carnets d'un méhariste syrien*, Paris.
- VIBERT-GUIGUE (C.) & BISHEH (Gh.)
2007 *Les peintures de Qusayr 'Amra. Un bain omeyyade dans la bâdiya jordanienne (BAH 179)*, Beyrouth.
- VILA (E.), GOURICHON (L.), CHOYKE (A. M.) & BUITENHUIS (H.) éd.
2008 *Archaeozoology of the Near East VIII/2. Actes des huitièmes Rencontres internationales d'Archéozoologie de l'Asie du Sud-Ouest et des régions adjacentes (TMO 49)*, Lyon.
- WAPNISH (P.)
1981 « Camel Caravans and Camel Pastoralists at Tell Jemmeh », *JANES* 13, p. 101-121.
- WAPNISH (P.)
1984 « The dromedary and Bactrian camel in Levantine historical settings: the evidence from Tell Jemmeh », J. CLUTTON-BROCK & C. GRIGSON, *Animals and archaeology*, 3, *Early herders and their flocks (BAR IS 202)*, Oxford, p. 171-200.
- WEBER (J. A.)
2008 « Elite equids: redefining equid burials of the mid- to late 3rd millennium BC from Umm el-Marra, Syria », VILA, GOURICHON, CHOYKE & BUITENHUIS 2008, p. 499-519.
- WESSELINGH (K.)
2011 « Archaeozoology », *Meditarch* 24, p. 163-170.
- ZUCKER (A.)
2005 *Physiologos. Le bestiaire des bestiaires. Texte traduit du grec, introduit et commenté*, Grenoble.

